

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



**JEAN-CHARLES SANANES, DIRECTEUR RÉGIONAL
DE LA BANQUE DE FRANCE**

**« NOUS AVONS RETROUVÉ
LES NIVEAUX D'ACTIVITÉ
D'AVANT LA CRISE »**

Politique

Failles et dangers
de la majorité
absolue

« U Levante »

la pression de
mouillage des
yachts en Corse

Crash de la caravelle

Ajaccio-Nice

Notre 11 septembre



SAMSUNG

Galaxy Z Flip3 5G



DAS tête : 0,868 W/kg, DAS tronc : 1,578 W/kg, DAS membres : 3,03 W/kg.

Images d'écran simulées



Le nouveau smartphone de la rentrée.

99€

+ 8€/mois pendant 24 mois (1)

Grâce au Forfait Sensation avec **Avantages Smartphone 90 Go** avec la reprise de votre mobile.



appel gratuit



en boutique



bouyguetelecom.fr

Déploiement progressif du réseau 5G (3,5 GHz et 2,1 GHz), principalement en zones urbaines avec offre et mobile 5G compatibles. Couverture sur bouyguetelecom.fr.

Offre valable du 27/08 au 19/09/2021 pour l'achat du Samsung Galaxy Z Flip 3 5G et la souscription à ce forfait (48,99€/mois pendant 24 mois). Engagement 24 mois. France Métropolitaine. (1) Soit 291€ : 99€ payés après 200€ de remise pour la reprise de votre ancien smartphone d'une valeur au moins égale à 10€ + 192€ payés sur 24 mois. Conditions en boutique et sur bouyguetelecom.fr

BETC - Réalisation : Créathéma - Bouygues Telecom - 37-39, rue Boleslève - 75116 PARIS - SA au capital de 819 608 624,76 € - RCS PARIS 397 480 93

CITROËN



AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 443 203 348

ÉDITION CITROËN C3 YOU! AVOIR DU STYLE, ÇA NE S'ACHÈTE PAS. QUOIQUE.

PACK STYLE YOU!
CLIMATISATION
AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE*

A PARTIR DE
159€
/MOIS**
LLD 48 MOIS/40 000 KM

0€
APPORT

AVIS CLIENTS 4.5/5
CITROEN-ADVISOR.FR

PORTES OUVERTES DU 17 AU 20 SEPTEMBRE**

Citroën préfère Total. Modèle présenté : Citroën C3 PureTech 83 S&S BVM YOU! avec options peinture nacrée Rouge Elixir et Toit Blanc Opale, 48 loyers mensuels de 183 € (dont la Garantie & Assistance offertes pour 48 mois 40 000 km au 1^{er} des deux termes échu). (1) Exemple pour la location longue durée sur 48 mois et 40 000 km d'une Citroën C3 PureTech 83 S&S BVM YOU! neuve, hors option, 48 loyers mensuels de 159 €, incluant l'assistance et l'extension de garantie offertes pour 48 mois et 40 000 km (au 1^{er} des deux termes échu). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 30/09/21, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR/PSA Finance France, locataire géant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, Orlis 07004921 | www.orlis.fr, 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy. *En option. **Selon autorisation préfectorale.

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE CITROËN C3 : WLTP DE 4,2 A 5,9 L/100 KM ET DE 109 A 135 G/KM.

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

TO BE OR NOT TO BE ?

La Catalogne et ses crises endémiques d'indépendance n'en finissent plus d'occuper la scène politique internationale en affichant le doute et l'espoir. Avec un leader charismatique qui selon le dicton corse « *tira e molla* » choisissant, un jour, la fermeté irréversible et l'autre la prudence calculée, devant ses partisans qui ne savent plus très bien sur quel pied danser alors que l'adversaire – pour ne pas dire l'ennemi - espagnol se réfugie derrière un article de loi constitutionnelle qu'il ne veut absolument pas déroger. L'Europe, pour sa part, s'obstine à lui donner raison et à dresser un mur pratiquement infranchissable devant toute volonté de reconnaissance. Même si, de ci de là quelques « frères » s'obstinent à ajouter leurs voix au concert catalan de Carles Puigdemont lequel, au nom de la démocratie, a bien voulu se ranger à la proposition de son homologue madrilène qui, en dernier ressort, s'est borné à la date d'élections générales. Un referendum en quelque sorte dont l'issue devrait être en tout point infaillible. Et mettre un terme, par la même occasion, aux velléités d'indépendance manifestées par les Lombards, les Vénitiens et les Corses, surtout les Corses. Pour ce qui est de ces derniers, Talamoni, aujourd'hui relégué sur le tapis des territoriales, semble s'être décidé à donner du temps au temps en renvoyant ses exigences aux derniers mois de la prochaine décennie. Ne serait-ce que pour laisser couler encore un peu plus d'eau sous les ponts du Golo.

Agenda/Brèves 4

Politique 6

Failles et dangers de la majorité absolue

Invité 8

Jean-Charles Sananes,
Directeur Régional de la
Banque de France

Reportage 15

Vaccination obligatoire

Contact 24

Yann Le Borgne
« *Cosmolitude* » version BD

Société 26

Jamais sans mon
smartphone

Humeur 28

Sport 30

Football : Jérémy Choplin,
boucler la boucle en « *rouge
et bleu* »

LE REGARD DE Delambre

+ 0008



ACA : un stadier agressé par un joueur sochalien

Au delà des trois points arrachés aux forceps samedi dernier face à Sochaux, de graves incidents ont suivi dans la cour intérieure du stade François où Alain Albano, membre de la sécurité de l'ACA a été frappé près du bus adverse, par Christophe Diedhiou, défenseur sochalien.



Une altercation verbale entre le joueur adverse et un joueur de l'ACA serait à l'origine de cet incident. Le stadier a reçu un violent coup au visage, lui fracturant le nez. Appelés par les délégués, les forces de police sont intervenues pour prendre la déposition du stadier. Près de deux heures plus tard, le bus est reparti en direction de l'aéroport où le joueur a été interpellé. Son président a décidé de l'accompagner. Dans un communiqué, l'ACA annonçait déposer plainte contre le joueur, tout comme le stadier. Des sanctions pénales sont à prévoir. Du côté sportif, la LFP annonce, elle aussi des sanctions. Une affaire qui n'a pas fini de faire couler de l'encre...

LeBron James, star de la NBA, de passage à Calvi

Le joueur des Lakers, LeBron James, s'est rendu à Calvi pour une petite escapade à bord d'un Yacht



appartenant au chanteur Bono du groupe U2. Le meneur de jeu des Lakers de Los Angeles est resté dans la cité calvaise plus de 48 h. Il était accompagné de sa famille. Le superyacht « Cyan » est resté au mouillage à la Revellata, juste derrière la baie de Calvo Au programme de ses vacances familiale jet ski et natation Après ces deux jours sur l'île de beauté, la star du basket de plus de 2 mètres décollait pour une escale vers l'Andalousie qui devait le ramener par la suite au États-Unis en jet privé

Bastia : Ouverture d'une nouvelle librairie

La librairie l'Alma a ouvert ses portes à Bastia. 13000 ouvrages sont proposés aux lecteurs. Certains membres de la librairie sont des anciens de la librairie Album comme Olivier Rivollier, ex-directeur qui affirme vouloir garder l'esprit de l'institution bastiaise qui avait fermé ses portes en octobre dernier. Pour Laurent Deville, salarié d'Album pendant dix-sept ans, le plaisir se trouve dans les rayons. Sa préférence va aux rayon BD, cinéma, polar, SF, enfance. La nouvelle librairie se veut à consonance citoyenne avec



pour devise « la culture au cœur de la cité. » Un rayon entier est consacré aux sciences humaines, une idée notamment porté par l'un des membres de la librairie Christophe Di Caro enseignent en philosophie à l'Université de Corse. Des animations, conférences vont être organisées notamment des invitations d'auteurs locaux. Les animations seront également conduites sur les réseaux sociaux avec des direct facebook et sur instagram. La librairie se situe au

27 boulevard Paoli où 4 personnes vont travailler à plein temps

Ajaccio : les manifestants toujours là contre le pass sanitaire et la vaccination

À quelques jours du décret validant l'obligation vaccinale pour les salariés du public, et notamment les soignants, près de 800 personnes, soignants pour la plupart, se sont réunis pour la dixième fois depuis juillet dernier, devant la gare à Ajaccio avant de marcher jusqu'à la Préfecture. Objectif, maintenir leur veto pour l'ensemble des corps de métiers, sous pression à quelques jours du décret imposant l'obligation vaccinale sous peine de sanctions.

Un service des objets trouvés à la police municipale

À Ajaccio, c'est jusqu'en 2018, à la police nationale qu'il fallait se rendre, croiser les doigts pour qu'un bon samaritain ait eu le réflexe juste, pour retrouver le précieux sésame. Il y a trois ans, le maire Laurent Marcangeli a mis en place en réglementation avec le code général des Collectivités Territoriales, les dispositions des codes civil et pénal, un service municipal tout spécialement dédié aux objets trouvés. L'habitude ne prend pas vraiment au début. Il faudra attendre de longs mois et une médiatisation intensive pour favoriser un bon réflexe qui s'installe progressivement. Aujourd'hui, le bon réflexe est là d'un côté comme de l'autre. Installé rue Cardinali, le service a accueilli près de 300 objets depuis trois ans, et une trentaine pour le seul mois d'août. Le délai de conservation varie selon les objets.



Ajaccio : une journée d'échanges concernant les déplacements médicaux sur le Continent

La première journée d'échanges dédiée aux déplacements médicaux sur le Continent s'est déroulée le vendredi 10 septembre dernier au Palais des Congrès d'Ajaccio. Sur le thème de la diffusion de l'information pour les malades et leurs familles, les responsables, parmi lesquels l'association Inseme et la Collectivité de Corse ont évoqué cette problématique malheureusement bien connue des Corses. Un réseau impliquant les deux parties prenantes a été créé dans ce sens. Son objectif est de mettre en synergie l'ensemble des acteurs concernés, qu'il s'agisse d'associations, d'institutionnels, de professionnels de santé ou encore des compagnies de transport.



Ajaccio : le baptistère San Ghjuvà d'Ajaccio bientôt dévoilé au public

Le chantier de mise en valeur du baptistère paléochrétien « San Ghjuvà » d'Ajaccio a débuté lundi



13 septembre dernier. Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio s'est déplacé sur le site afin d'officialiser les travaux de déblaiement du baptistère, protégé durant des années par des couches de terre. Le site a été conçu avec une architecture mo-derne qui s'efforce en même temps de restituer son aspect patrimonial. Evalué à 1,3 million d'euros (dont 27 % à charge pour la municipalité d'Ajaccio), le projet devrait être finalisé en début d'année...

Lucciana : tentative d'assassinat

Un homme d'une trentaine d'années a été blessé par balles à Lucciana, au Sud de Bastia. L'homme est gravement blessé au visage. Il a dans un premier temps été transféré à l'hôpital de Bastia puis envoyé sur l'hôpital de Nice. L'homme agressé est connu des services de police. Il a déjà été condamné pour association de malfaiteurs en 2015 par le tribunal correctionnel de Marseille. Il avait alors été jugé pour un trafic de stupéfiants, de port d'arme et de munitions. Une autre condamnation de trois ans de prison ferme découlait d'une affaire de trafic de drogue et d'armes dans les soutes de l'ex-compagnie maritime SNCM. Un trafic dirigé par l'équipe dite du « Master café », bar de Lucciana fréquenté par ses membres. Des perquisitions avaient alors eu lieu. Presque 80 000 euros de liquide, un kilo de cocaïne, des armes et des munitions avaient été retrouvées. Une enquête pour tentative d'assassinat en bande organisée a été ouverte par le procureur de Bastia. L'enquête a été confiée en co-saisine à la police judiciaire et à la section de recherches.

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

Failles et dangers de la majorité absolue

Ces dernières semaines, il s'est dessiné que la majorité absolue à l'Assemblée de Corse n'était pas un talisman facteur d'invincibilité et qu'en suscitant la crainte d'une hégémonie, elle créait les conditions d'une cristallisation et d'un durcissement des oppositions.



Le 27 juin dernier, à l'issue du second tour des élections territoriales, la liste Fà populu in seme conduite par Gilles Simeoni obtient la majorité absolue à l'Assemblée de Corse. 32 sièges de conseillers sur 63 lui reviennent. Le groupe d'élus siméoniste est ainsi en mesure d'élire qui bon lui semble aux commandes de tous les centres de pouvoir de la Collectivité de Corse. Dès le lendemain,

Gilles Simeoni annonce que le Conseil exécutif dont il est évident qu'il sera le président, ne comprendra que des élus de sa liste. Quelques jours plus tard, le 1er juillet, les élections des conseillers exécutifs, du président du Conseil exécutif et de la Présidente de l'Assemblée de Corse ne donnent bien entendu lieu à aucun suspense. Gilles Simeoni va toutefois essayer de donner une suite concrète à cette belle promesse faite le soir de sa victoire : « Notre responsabilité est de créer les conditions d'un dialogue et d'une cohésion la plus large possible. » En ce sens, fin juillet, la majorité siméoniste propose des présidences et des vice-présidences de commissions aux élus nationalistes minoritaires. Mais ceux-ci les refusent. N'ayant pas pardonné à Gilles Simeoni et ses amis d'avoir ignoré ou mis à l'écart leurs partis, ces élus n'entendent pas permettre à la majorité siméoniste d'incarner le dialogue et l'ouverture, ou de diluer ses responsabilités. La réponse de Paul Félix-

Benedetti, le leader de Core in Fronte, résume parfaitement leur état d'esprit : « Je n'ambitionne pas d'être dans une culture d'échec sur un travail qu'on accepterait. Donc, n'ayant pas la certitude de pouvoir avoir le plein exercice d'une responsabilité même secondaire, pour le moment et sans aucune défiance, on décline et on attend. Ce n'est pas un refus catégorique, mais au contraire un refus positif. » Confronté à des adversaires qui lui lancent qu'ils ne feront rien ou pas grand-chose pour lui faciliter la tâche, et qu'il sera comptable de tout, Gilles Simeoni assume. Il affiche résolument ne pas craindre d'endosser la totale responsabilité de l'exercice du pouvoir et d'un bilan. Cependant, il assure ne pas renoncer à laisser des portes ouvertes à la minorité nationaliste et souligne ne pas la confondre avec la minorité de droite : « Nous entendons nous situer dans une perspective de cheminement et de construction positive qui ne prendra pas les mêmes formes selon

que nous nous adressons à une opposition de droite qui a vocation à rester, en toute hypothèse, une opposition, ou aux deux groupes nationalistes qui ne soutiennent pas la majorité. Il est évident que d'un point de vue de nos positionnements respectifs, de la trajectoire historique, d'une convergence idéologique, nous ne sommes pas dans les mêmes relations avec la droite qu'avec Avanzemu ou Core in Fronte. »

Loin de la coupe aux lèvres

Durant le mois d'août et au début de ce mois de septembre, Gilles Simeoni a constaté qu'il y avait loin de la coupe aux lèvres. En effet, le Président du Conseil exécutif a pu vérifier en deux occasions qu'il serait difficile de recoller les morceaux de la mouvance nationaliste ou plus modestement d'aboutir à une décrispation, et que disposer d'une majorité absolue à la Collectivité de Corse ne prémunissait pas de la fronde et de la coalition des opposants. Durant le mois d'août, les instances du Syndicat d'Énergie de la Corse-du-Sud (comprenant 197 représentants des communes de Corse-du-Sud, à l'exception d'Aiacciu et de Proprià, ainsi que 8 conseillers de Corse) devant être renouvelées, la majorité territoriale siméoniste s'est heurtée à l'opposition des élus du Partitu di a Nazione Corsa et à celle de la plupart des élus de droite. Les deux parties ont signifié qu'elles refusaient désormais que la présidence du Syndicat soit statutairement obligatoirement attribuée à un élu de l'Assemblée de Corse et annoncé qu'elles s'opposeraient à l'élection de Jean Bianucci, candidat soutenu par la majorité siméoniste. Pour ce faire, elles ont voté une modification statutaire ouvrant droit aux maires des communes membres de candidater à la présidence du Syndicat. Le 6 septembre dernier, à la demande de quelques élus favorables à la majorité siméoniste, et en particulier d'Antoine Ottavi, maire de Bastelliccia et premier vice-président sortant du Syndicat, le juge des référés du Tribunal Administratif de Bastia a suspendu la



modification statutaire. Mais les opposants n'ont pas renoncé. Ils ont décidé de porter le conflit juridique devant le Conseil d'État et fait savoir que le jour du vote pour la présidence, ils seraient présents pour montrer leur force et défendre leur cause. Au début de ce mois de septembre, l'élection à la présidence du Grand site de France / Conca d'Oru a donné lieu à une autre contestation musclée de la majorité siméoniste. Au fil des trois tours de scrutin, ses candidats ont été mis en échec. Une coalition d'élus de droite, Partitu di a Nazione Corsa et Core in Fronte a assuré l'élection de Claudy Olmeta, le maire divers droite de San Fiurenzu. L'été a donc été

maussade pour la majorité siméoniste. Deux avertissements forts lui ont été lancés par les opposants. De plus, il est apparu que ceux-ci étaient disposés à dépasser des clivages idéologiques et à unir leurs forces pour imposer leurs vues ou ce qu'ils considéraient être l'intérêt de leurs territoires respectifs. Enfin, il s'est dessiné que la majorité absolue à l'Assemblée de Corse n'était pas un talisman facteur d'invincibilité et qu'en suscitant la crainte d'une hégémonie, elle créait les conditions d'une cristallisation et d'un durcissement des oppositions.

• Pierre Corsi

www.journaldelacorse.corsica

Économie : indicateurs au vert

La saison touristique 2021 ayant dépassé les prévisions, tant en termes de fréquentation que de chiffres, les aides allouées par l'État et la campagne de vaccination qui reste intensive, autant d'éléments qui portent à croire que le bout tunnel est proche en ce qui concerne l'économie in-sulaire. C'est, du moins, ce qu'il ressort d'une analyse effectuée sur fond de rentrée, la semaine dernière dans les bureaux de la Direction Régionale de la Banque de France...



La politique monétaire joue, on le sait, un rôle essentiel dans l'économie. C'est elle qui en dirige la manœuvre en influant sur les coûts et les taux d'intérêts. Il était justement question de politique monétaire à l'occasion d'une conférence de presse de rentrée, la semaine dernière dans les locaux de la Direction Régionale de la Banque de France. À la tribune, Jean-Charles Sananes, qui dirige la structure à Ajaccio et Giulia Sestieri, responsable du service de politique monétaire de la Banque de France, venue tout spécialement de Paris. L'édition 2021 de la « Lettre au Président de la République », un exercice de style effectué chaque année par François VILLEROY DE

GALHAU : Gouverneur de la Banque de France sous forme de bilan, est justement liée à la politique monétaire en sortie de crise. Après les vingt ans de l'euro (2019) et la crise de la Covid (2020), cette édition s'inscrit dans le cadre de la revue stratégique de politique monétaire de la Banque Centrale Européenne. L'occasion, par ailleurs, de présenter à un public autre que les experts, les grands axes de cette politique.

À Ajaccio, c'est sa déclinaison dans l'île qui a été évoquée la semaine dernière en même temps qu'un regard sur la saison touristique et les perspectives à court ou moyen terme. Sortie de crise ? Craintes ? Les chiffres

présentés ont été plutôt rassurants. Durant la crise débutée en 2020, quatre volets ont été mis en exergue dans le plan de soutien de l'État. En premier lieu, le fonds de solidarité largement utilisé dans l'île avec 388 millions d'euros d'aides distribuées aux entreprises. Le chômage partiel ensuite. Au plus fort de la crise, 42000 personnes étaient dans ce cas, 1800 salariés sont encore aujourd'hui en chômage partiel (610000 au niveau national). Le report de cotisations sociales et fiscales massif en Corse. Et enfin les PGE qui représentent 1,094 milliard d'euros distribués aux entreprises corses par rapport aux 140 milliards octroyés au niveau national. C'est cet ensemble qui a permis à l'île de tenir le coup sur le plan économique.

D'une manière générale, c'est au vu des chiffres de la saison et des aides évoquées ci-dessus, une situation économique plutôt équilibrée qui a été présentée en même temps que la politique monétaire liée à « l'après-Covid ». Une relance, certes, et même une hausse de croissance de l'ordre de 6 % mais, en revanche, un contre-coup lié au national et surtout à l'international marqué, dans ce début de sortie de crise, par une pénurie de matériaux et de main d'œuvre dont le BTP va forcément subir les préjudices. Quoiqu'il en soit, une certitude, celle que le plus dur est peut-être derrière nous...

• Philippe Peraut

www.journaldelacorse.corsica

Jean-Charles Sananes, Directeur Régional de la Banque de France

« Nous avons retrouvé les niveaux d'activité d'avant la crise »

Peut-on avancer, au vu des indicateurs actuels, que la crise économique est derrière nous ?

Nous avons, il est vrai, fortement rebondis par rapport au point bas connu au tout début de la crise sanitaire. Le rebond espéré a eu lieu, y compris en Corse. On ne peut pas, pour autant, dire que la crise économique est passée tant que l'aspect sanitaire continue de perturber les prévisions. On s'aperçoit tout de même, que confinement après confinement, les conséquences économiques ont été plus faibles que la première fois. Cela veut dire également que l'on apprend à mieux gérer. La politique de vaccination étant là, on a progressivement desserré l'état de conséquences dramatiques pour l'économie. On n'a pas encore tourné la page mais la réalité fait qu'avec les aides allouées par l'État, on a su faire face dans l'ensemble. Tout a fonctionné assez rapidement et permis de limiter la casse.

Quelle analyse, faites-vous de la saison touristique ?

Les professionnels soulignent qu'une saison est bonne quand l'arrière-saison suit. Là aussi, il faudra donc patienter pour avoir des résultats probants. Le bilan n'est pas encore définitif. Néanmoins, les acteurs ayant été préservés, tout le monde s'accorde à dire que la saison touristique est allée bien au-delà des espérances. On a eu un très bon mois de juillet, beaucoup de craintes en août par rapport aux nouvelles mesures sanitaires et les risques d'un nouveau couvre-feu. Les premiers résultats dont nous disposons pour ce mois d'août sont très positifs malgré l'absence quasi-générale de touristes étrangers. Nous avons retrouvé les niveaux d'activité d'avant la crise, ce qui était l'objectif recherché.

Peut-on se diriger, progressivement, vers une phase d'investissements ?

C'est assez net ! Les chefs d'entreprise ayant repris confiance et retrouvé de la visibilité à travers des carnets de commande plutôt consistants, prennent de nouveau le pari sur l'avenir et recommencent à investir. La période de gel est passée. Si l'on n'investit pas, la croissance disparaît et le fait de revoir les entreprises actives est donc un signe encourageant.

La Corse face aux aides allouées par l'État ?

Les résultats des PGE obtenus par les entreprises corse sont conséquents. L'île est la région qui a le plus bénéficié des aides. En Corse, les banquiers ont accompli un très bon travail aidant la majorité de TPE mais aussi celles liées à la Grande Distribution à attendre plus sereinement.

Comment la Banque de France a-t-elle vécu cette période de crise ?

Les aides massives dont ont pu bénéficier les entreprises insulaires



comme partout en France, ont joué un rôle très important au plus fort de la crise. On ne note pas « d'épidémie » de dépôts de bilan, cela signifie que les entreprises ont retrouvé la trésorerie qui leur permettait de rester la tête hors de l'eau. On n'a jamais eu aussi peu de procédures collectives.

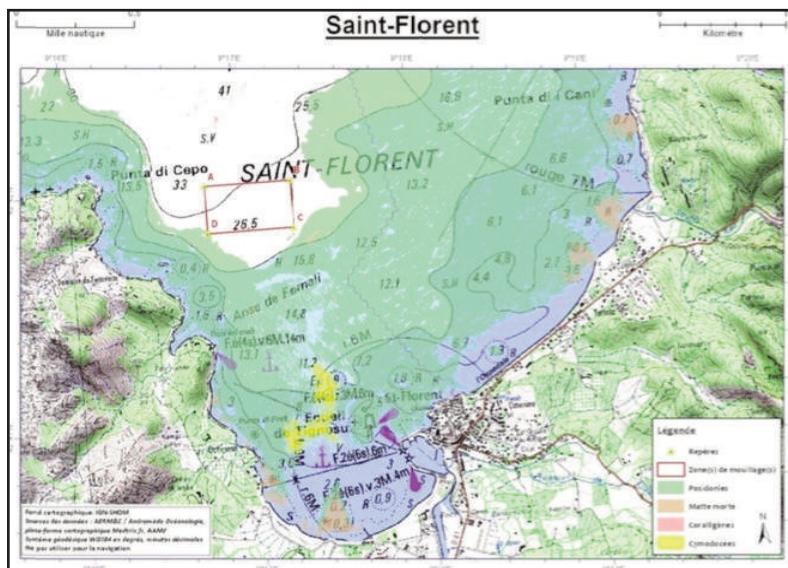
Le bout du tunnel ?

On vient de subir une quatrième vague mais nos prévisions ne sont pas pour autant revues à la baisse. On peut dire que nous entrevoyons le bout du tunnel mais tant que la vaccination ne sera pas complète, il y aura toujours la crainte d'une reprise de l'épidémie avec les problèmes qui lui sont inhérents dans les hôpitaux et les entreprises. Le risque de ne pas poursuivre sur la pente ascendante que nous connaissons actuellement reste présent.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

L'attaque vient de la mer : la pression de mouillage des yachts en Corse

U Levante et ABCDE ont déféré au Tribunal administratif l'arrêté autorisant les bateaux de 24 mètres et plus à mouiller près du rivage dans le golfe de Sant'Amanza, commune de Bunifaziu.



▲ Photo 1 : St Florent

1 – L'arrêté préfectoral n° 155/2016 du 24 juin 2016* a réglementé le mouillage des navires de longueur supérieure ou égale à 45 mètres dans les eaux intérieures et territoriales françaises de Méditerranée. Cet arrêté délimite des zones de mouillage (rectangles ou cercles rouges) tout le long des côtes corses. (Cf photos 1,2,3 et 4)

Premier bilan : Le nombre des zones de mouillage pour grosses unités est limité. Il n'y en a ni au droit d'Arone, ni au droit de Cupabia, ni au droit de Balistra par exemple. Elles sont assez éloignées du rivage et en eau assez profonde.

2 – L'arrêté préfectoral n°123/2019 du 3 juin 2019**

En 2018, 1/8ème de la flotte mondiale de la grande plaisance (c'est-à-dire les bateaux

de longueur supérieure à 24 m) a mouillé sur le littoral de la Corse. 44 % ont mouillé sur le littoral de la commune de Bonifacio et 77 % des navires qui se sont ancrés dans les Bouches de Bonifacio sont dans l'herbier : ils ne respectaient donc pas l'arrêté de 2016. La Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio subit donc la plus forte pression d'ancrage des yachts dans les herbiers. Les autres zones impactées sont le golfe de Portu Scandula (40 %), le golfe de San Fiorenzo (39 %), la baie de Calvi (20 %), le golfe d'Aiacciu (19 %). (Cf photo 5)

Or le mouillage des bateaux est responsable de dommages physiques très importants sur les habitats marins sensibles comme les herbiers.

Comment ont réagi l'État et les communes concernées face aux dégâts causés aux

écosystèmes des herbiers de posidonies, de cymodocees et de cystoseires dont le maintien est vital pour la biodiversité et le climat ? La destruction de l'herbier étant un délit au titre du code de l'environnement, le mouillage en zone interdite par AP PREMAR est un délit au titre de l'ordonnance 2016-1687 du 8/12/16. L'arrêté préfectoral n°123/2019 du 3 juin 2019 a donc interdit de mouiller dans une zone où sont présentes des espèces végétales marines protégées (article 6).

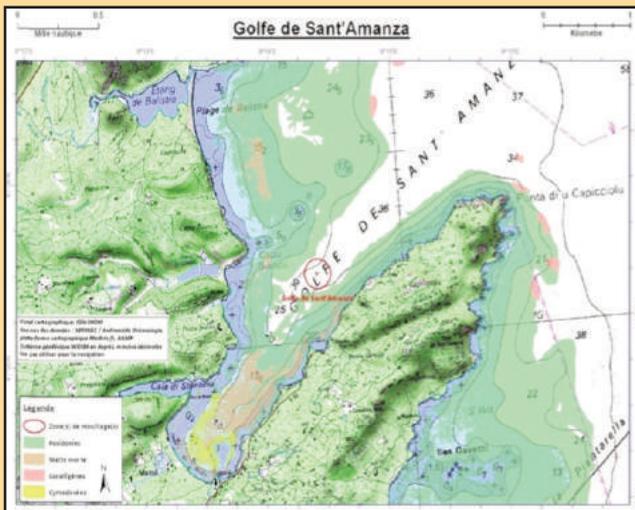
Deuxième bilan : Le mouillage des navires ne doit ni porter atteinte à la conservation, ni conduire à la destruction, à l'altération ou à la dégradation d'habitats d'espèces végétales marines protégées. Il est ainsi interdit de mouiller dans une zone correspondant à un habitat d'espèces végétales marines protégées lorsque cette action est susceptible de lui porter atteinte.

Attention ! Le mouillage s'entend comme le fait d'immobiliser le navire à l'aide d'une ancre reposant sur le fond de la mer, excluant ainsi l'amarrage sur un coffre ou une bouée, lequel constitue un arrêt de la navigation.

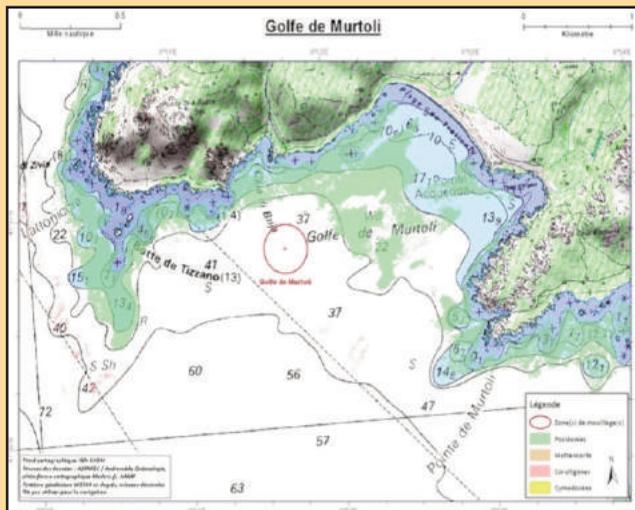
Attention, dérogations possibles ! L'arrêté ne s'applique pas aux zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), ni aux équipements, coffres et bouées, bénéficiant d'une autorisation d'occupation du domaine public maritime délivrée par le préfet de département.

3 – L'arrêté préfectoral n°206/2020 du 14 octobre 2020*** réglemente le mouillage et l'arrêt des navires de 24 m et plus dans le périmètre de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (=RNBB)

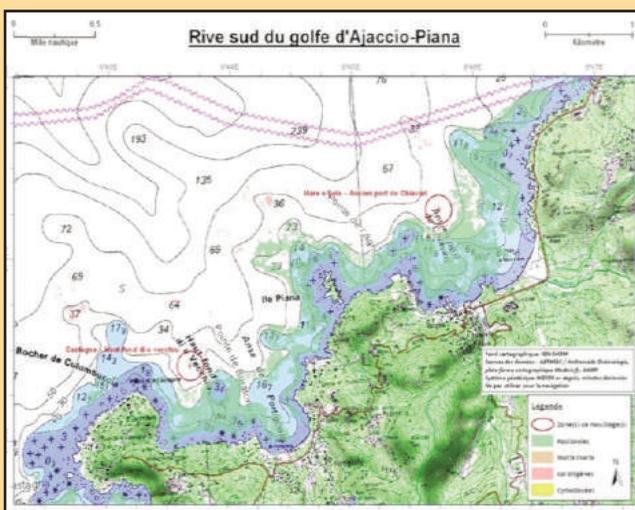
En cohérence avec le principe de précaution, et en accord avec le gestionnaire de la RNBB,



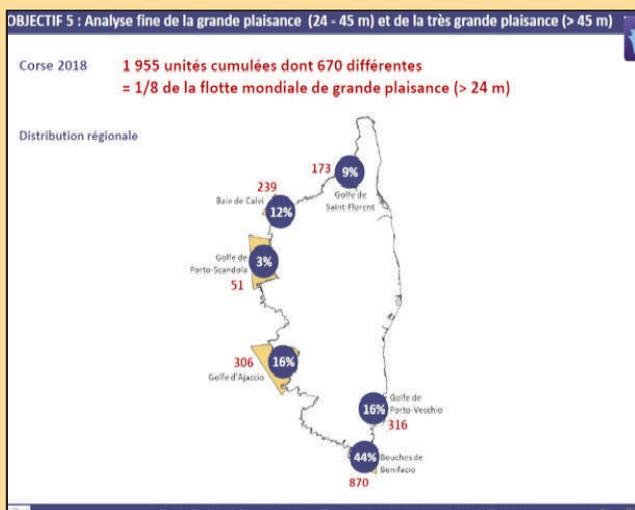
▲ Photos 2 : Golfe de Sant'Amanza



▲ Photos 3 : Golfe de Murtoli



▲ Photos 4 : Rive sud du golfe d'Ajaccio-piana



▲ Photos 5 : Analyse fine de la grande plaisance et de la très grande plaisance

les autorités maritimes ont publié cet arrêté qui n'autorise l'ancrage des unités supérieures à 24 m, dans le périmètre de la RNBB, que vers le large et au-delà d'une limite prédéfinie (isobathe -40 m environ).

Troisième bilan : Les grosses unités ne peuvent pas mouiller ou s'arrêter dans une bande située entre le rivage et une limite tracée en rouge. (Cf photo 6)

Exemple : zoom sur le golfe de Sant'Amanza (Cf photo 7)

Bilan : les unités de 24 m et plus doivent donc rester éloignées du rivage et en eau assez profonde. Ces arrêtés sont protecteurs et leur

importance pour la survie de la biodiversité et leur intérêt pour la défense du patrimoine commun sont évidents.

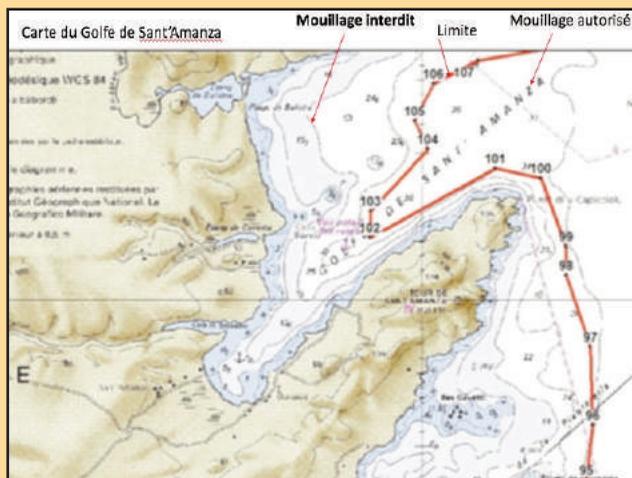
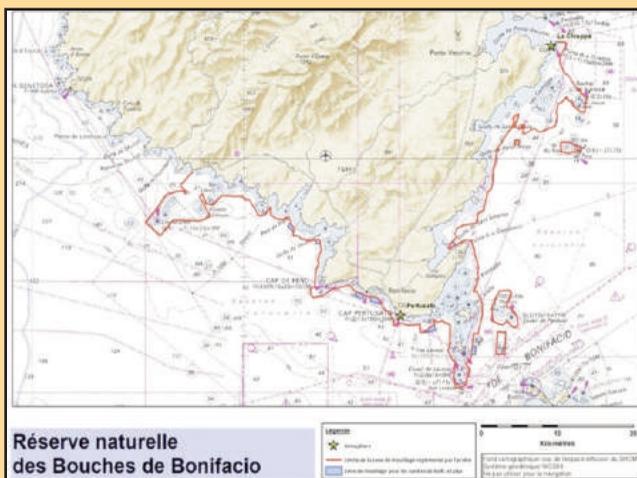
Mais des dérogations sont possibles...

4 – L'arrêté inter-préfectoral 2A-2021-05-31-00001 du 31/05/2021**** Mais... parce qu'ils représentent un apport économique capital pour la commune et en totale contradiction avec l'idée force des arrêtés ci-dessus cités, la mairie de Bonifacio, en accord avec les services de l'État, décide en 2020 d'installer une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) à Sant'Amanza pour accueillir les bateaux de plus de 24 m. Plusieurs projets sont proposés, basés sur des

mouillages dits écologiques (type vis à sable), en dehors de l'herbier et de la matte morte (qui est aussi protégée). Cette approche qualifiée d'« écoresponsable » est validée par la RNBB et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

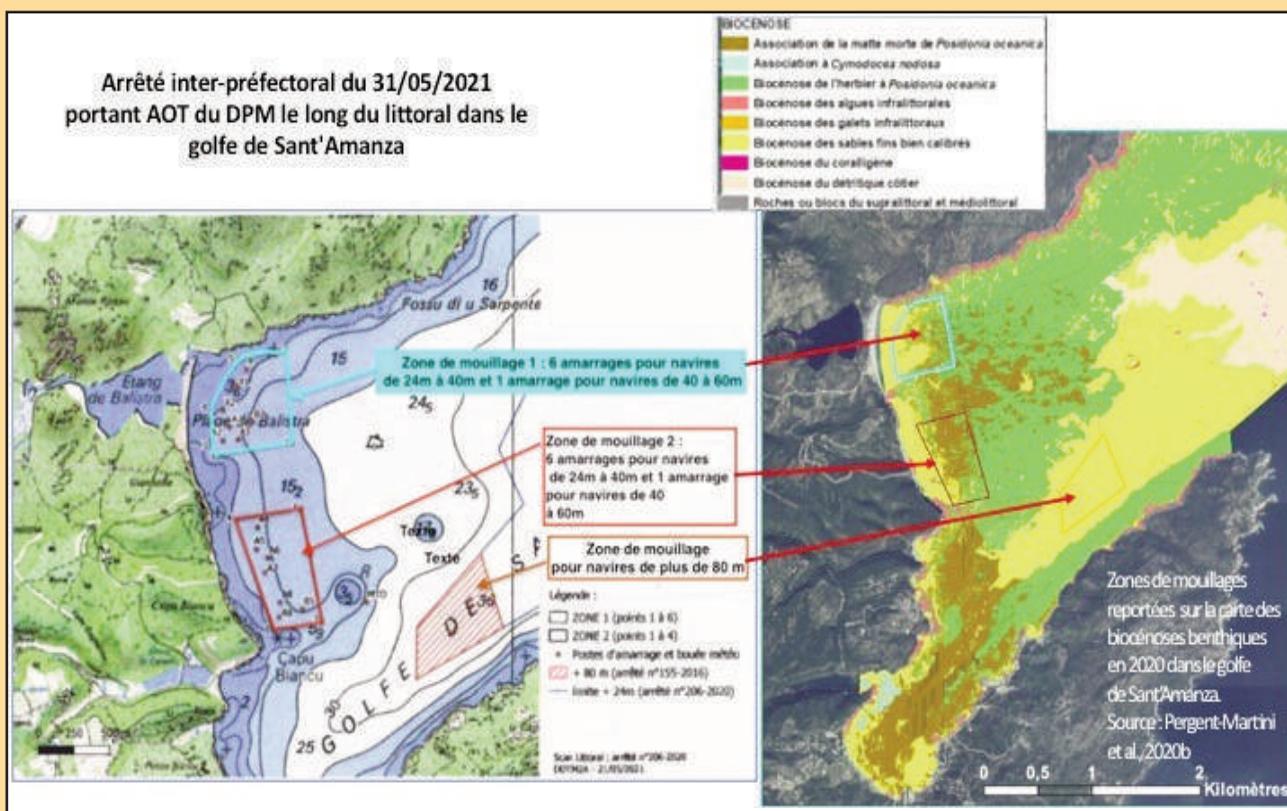
En janvier 2021 le CSRPN est informé que le projet consistera en l'installation de 16 corps morts posés sur de la matte morte (plus ou moins recouverte par du sable), très proche de l'herbier (contrairement aux préconisations du CSRPN/DREAL qui demande une distance de 50 m au minimum...).

Après de nouvelles réunions, en accord avec la mairie de Bonifacio, le préfet prend l'**arrêté 2A-2021-05-31-00001 du 31/05/2021 portant autorisation d'occupation temporaire du**



▲ Photos 6 : Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio

▲ Photos 7 : carte du Golfe de Sant'Amanza



▲ Photos 8 : Arrêté inter-préfectoral du 31/05/2021

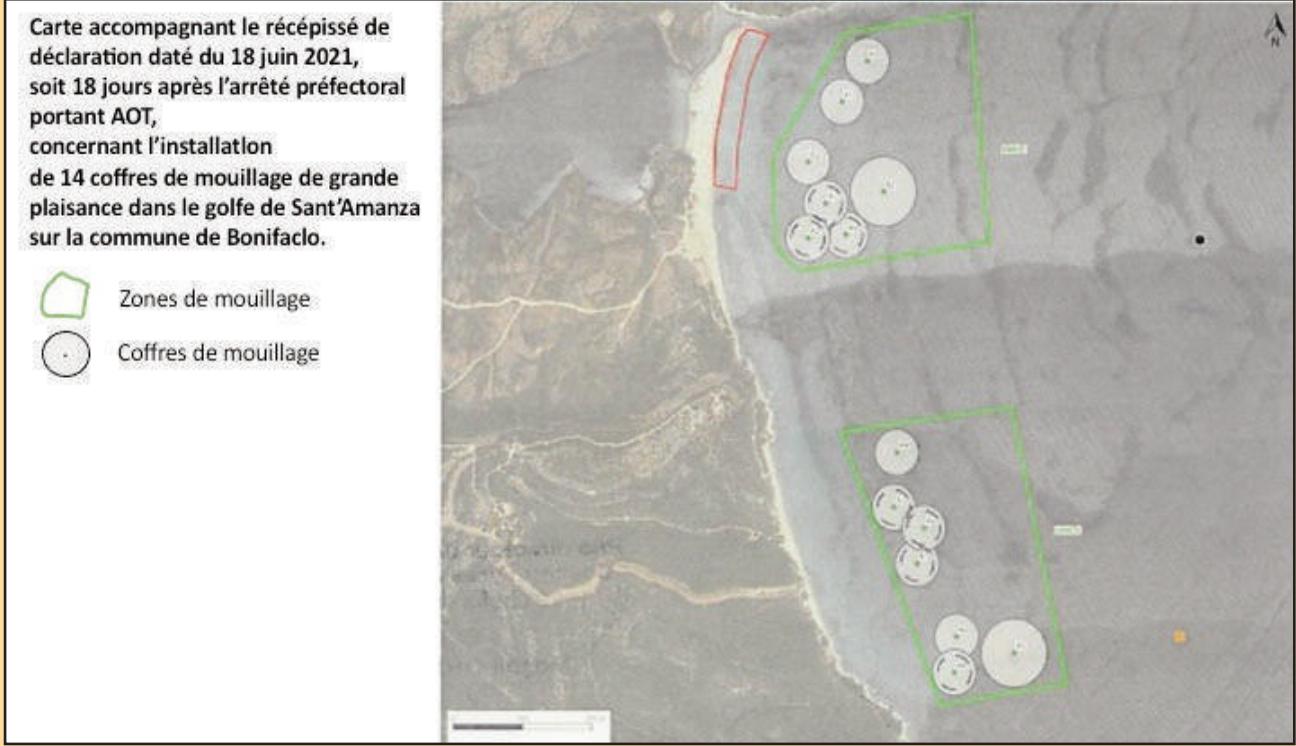
domaine public maritime le long du littoral de la commune de Bonifacio pour la mise en place de deux zones de mouillage léger composées de 14 coffres d'amarrage dédiés aux navires de 24 mètres et plus sur une surface de 601 433 m2 dans le golfe de Sant'Amanza.

proches de la côte, et de la carte des biocénoses benthiques du golfe (cartes ci-dessous) montre qu'une grande partie des deux ZMEL se situe au-dessus des herbiers qui seront donc forcément dégradés même si l'implantation des blocs de béton support des ancrages est prévue dans le sable. (Cf photo 8 et 9)

5 – Cet arrêté appelle de nombreuses observations :
A – Alors que l'arrêté de 2020 n'autorisait le mouillage des grosses unités qu'au large (ou dans les ports !), celui de 2021 les autorise à mouiller très près du rivage. Comprenez qui pourra !

B – À Sant'Amanza, les gros bateaux

Bilan : La superposition des ZMEL, très



Carte accompagnant le récépissé de déclaration daté du 18 juin 2021, soit 18 jours après l'arrêté préfectoral portant AOT, concernant l'installation de 14 coffres de mouillage de grande plaisance dans le golfe de Sant'Amanza sur la commune de Bonifacio.

-  Zones de mouillage
-  Coffres de mouillage

▲ Photos 9 : Carte accompagnant le récépissé de déclaration du 18/06/2021

responsables de dégâts importants y mouillaient en toute illégalité par rapport aux arrêtés de 2016 et de 2020. Mais, à la connaissance de U Levante, ils n'étaient pas verbalisés. L'arrêté de 2021 rend leur mouillage légal ...

C – Alors que la zone est partie intégrante d'une réserve naturelle créée dans un but de protection de la flore et de la faune, avec les ZMEL, ce sera « moins pire » qu'avant ! Ce « moins pire » sera quand même responsable de nouvelles destructions de surfaces des herbiers et de l'ensemble des êtres vivants qui y vivent.... Comprenne qui pourra !

D – Il favorise des personnes fortunées, au détriment des baigneurs lambda fréquentant la plage de Balistra. La présence de ces grosses unités de plus de 24 mètres génère aussi d'autres nuisances liées à une importante activité nautique composée entre autres de scooters des mers, de bateaux pour la pratique du ski nautique, de la pêche et des navettes incessantes pour acheminer les clients vers les paillotes avoisinantes, Santa-Manza, Capu Biancu, Maora... Les baigneurs risquent fort de nager entre les bateaux, au milieu des vapeurs d'essence et dans une mer dont la surface pourrait être recouverte d'une pellicule d'hydrocarbures.

E – Les corps morts dits « écologiques » ne

sont autres que d'énormes et classiques blocs de béton.

F – La CDC et l'État ont, hélas, exprimé leur volonté de « positionner la destination Corse pour la plaisance et la grande plaisance » et de développer un nautisme international. Alors que cet arrêté de 2021 est pris officiellement pour concilier la pression touristique et la préservation des sites littoraux afin d'accueillir en dehors des ports la grande plaisance dans le cadre d'un plan global en faveur de la mer et des activités nautiques et maritimes intégré au volet « Relance » du plan « Salvezza à Rilanciu », il ne peut être considéré comme favorisant un nautisme durable et préservant des espaces maritimes sensibles. Il favorise en réalité un « tourisme de classe »... la classe la plus favorisée.

G – Les mastodontes de croisière transportant des milliers de passagers seront-ils bientôt autorisés à mouiller également très près des côtes comme ils avaient été autorisés à entrer dans la lagune de Venise ? Au rythme où va la Corse il n'est pas interdit de l'envisager dans un futur proche.

H – Le quotidien Corse Matin du 24/08/2021 annonce que les coffres permettant le mouillage des unités de plus de 24 m sont opérationnels à Sant'Amanza depuis quelques jours et, citant l'adjointe en charge des affaires

maritimes de la commune : « Les coffres ont été installés en à peine plus d'un an. »

L'arrêté pris au nom de la protection ne serait-il qu'un arrêté de régularisation de travaux effectués sans autorisation préalable ?

I – Cet arrêté a été pris sans consultation du Conseil des Sites et sans enquête publique, obligations légales du code de l'environnement.

En définitive, c'est la compatibilité même des grands navires de plaisance à proximité des côtes de Corse qui se pose et, une fois encore, celle du choix du mode de développement que l'on désire.

U Levante et ABCDE ont déféré pour cette raison cet arrêté du 31 mai 2021 au Tribunal administratif.

• Association « U Levante »

POUR TÉLÉCHARGER LES JUGEMENTS

<https://www.ulevante.fr/lattaque-vient-de-la-mer-la-pression-de-mouillage-des-yachts-en-corse/>

Corse : l'eau comme trésor

Il paraît que le nième FLNC a tenu une nième conférence de presse dans le maquis... Rien à en dire sinon que ces festivités nocturnes restent le marqueur d'une confrérie de noctambules qui résiste à l'extinction. Plus intéressantes sont les propositions de Cor'in fronte portant sur la question fondamentale de l'eau.

Des fantômes idéologiques

Il paraît que nous vivons la 6e extinction. Certaines espèces y résistent. Nous possédons une espèce endémique, unique en Europe : une variété de d'individus très vieux au comportement répétitif. Leur discours ne varie pas depuis une génération. La conférence de presse de nos hibernatus locaux vraisemblablement à usage interne aura eu pour résultat de freiner un peu plus le rapatriement d'Alessandri et de Ferrandi en Corse. Qui peut



croire en effet qu'un président en campagne cèdera devant un quarteron armé et menaçant ? Et puis puisqu'il paraît que la raison est la force de ces gens-là, comment ne pas relever un paradoxe : Gilles Simeoni est stigmatisé pour sa supposée « trahison ». Pourtant ceux-là mêmes qui l'accusent de trahison (tout en le couvrant de fleurs d'ailleurs), lui reprochent néanmoins de ne pas vouloir partager le pouvoir. Quant à l'échec du mandat précédent peut-être les accusateurs indépendantistes devraient ils en partager la responsabilité puisqu'eux aussi étaient aux affaires. Allez comprendre si tant est qu'il y ait quelque chose à comprendre.

Une organisation militante utile

Qu'attendons-nous des organisations politiques

? Des analyses, des propositions, bref de la matière à réflexion pour que nous les citoyens de cette île puissions faire des choix de représentation en connaissance de cause. Et je dois dire qu'en la matière je persiste à constater que l'organisation Cor'in fronte est ce qui se fait de mieux en matière de militantisme. Tout en ayant gagné des élus à l'assemblée, elle continue de se battre sur le terrain, à prévenir et à dénoncer. C'est ainsi que je conçois le militantisme. Faut-il le préciser une fois encore : je ne partage absolument rien du rêve indépendantiste. Je ne le crains pas, car je l'estime totalement anachronique à l'heure de la planétarisation des dangers. Mais si cette idée peut mener à une plus grande responsabilisation de nos concitoyens pourquoi pas ? Cor'in fronte a porté récemment sur la place publique la question de l'eau, question que j'aborde régulièrement dans ces colonnes depuis trois décennies tout simplement parce qu'elle est vitale.

L'eau, la vie, l'avenir

La Corse est une terre bénite des dieux. Elle dispose de trois trésors : sa nature, les subsides de l'état français et son eau. Sans sa nature nous serions privés de la manne touristique. Sans l'argent français, nous serions un pays vide et voué à l'exportation de notre main d'œuvre. Sans l'eau, nous vivrions dans un désert caniculaire. L'eau nous arrive du ciel et des profondeurs de la terre. Nous en retenons à peine 4 %. Le reste s'évapore ou s'écoule vers la mer. Selon les chiffres fournis par Cor'in fronte, la Sardaigne, pourtant moins bien lotie en matière de sources et de précipitations, stocke dix fois plus de mètres

cubes par kilomètres carrés que nous. « Avec de telles potentialités, écrit Cor'in fronte, (deux fois plus de précipitations qu'en Sardaigne) il est inadmissible que la Corse puisse connaître des périodes de restriction d'eau... » Et Cor'in fronte a mille fois raison. L'avenir du monde se jouera sur les capacités des peuples à retenir l'eau. Or il existe aujourd'hui des bâches souples qui peuvent être hélicoptérées dans les villages pour retenir et stocker le précieux liquide durant la période humide. Elles peuvent également être installées dans les forêts et le maquis, quand arrive la chaleur pour aider à combattre les incendies. Bref des solutions existent. Encore faudrait-il que ces solutions soient accompagnées par une volonté.

Le lascia corre nous tuera

Tout prend ici plus temps que de normal : les routes, l'édification des hôpitaux, la restauration des monuments historiques mettent un temps insensé à être réalisées. Ce laisser-aller est la principale résistance à la réalisation d'un avenir brillant. Nous nous empêtrons dans la paperasse. Chaque service devient une armée mexicaine. Face à cette pagaille, l'état français a beau jeu de s'imposer même si lui aussi végète souvent dans les complications bureaucratiques. Alors de tout faire reposer sur des questions institutionnelles, nous devrions déjà nous libérer dans notre tête et agir pour le bien commun. Nous avons vingt ans pour nous préparer aux effets désastreux de la crise climatique. Il faut changer d'attitude ou tant pis pour nous.

• GXC

www.journaldelacorse.corsica

Vaccination obligatoire

Le personnel de l'Hôpital de Bastia, réfractaire à l'obligation, est moralement détruit.



Le pass sanitaire pose un problème éthique à un certain nombre de soignants de l'Hôpital de Bastia. C'est le maintien et la prolongation de l'état d'urgence en France qui a rendu leur vaccination obligatoire. Si la législation avait été différente, le pass sanitaire aurait-il existé ? Ils s'interrogent sur leur mission, sur ce que signifie aujourd'hui : soigner sous la contrainte.

En France, comme en Corse, lors du confinement strict, à l'approche des 20h, les hommes et les femmes se dirigeaient vers les balcons, fenêtres et applaudissaient ceux qu'ils considéraient comme des combattants en première ligne de la pandémie. Imitant nos amis italiens, ils faisaient vibrer à l'unisson la solidarité entre les êtres humains. Aujourd'hui, ces mêmes combattants sont dans l'obligation de se vacciner contre la Covid 19 sous peine d'une mise à pied au 15 septembre et d'une suspension de salaire. À l'heure de la publication de ce billet, ces mises à pied seront effectives. En deux ans de travail quotidien, acharné, rigoureux, au contact permanent avec la Covid 19, ils sont passés du statut de héros à ceux d'irresponsables, déraisonnables, assassins. Stéphane, infirmier au bloc opératoire, s'étonne : « *Aucun de nous, au bloc, n'a été contaminé et ce depuis le début de la crise sanitaire. Nous sommes suffisamment habitués à ce danger pour y être très vigilants. Par exemple, nous observons que les gens vaccinés sont les plus oublieux des gestes barrières qu'il faut pourtant absolument conserver pour éviter une reprise du taux d'incidence.* » Son collègue,

Michaël, renchérit : « *Ce que l'Agence régionale de Santé (ARS) ne précise jamais, c'est le schéma complet des personnes en réanimation. En effet, les non vaccinés représentent 65 % des gens admis dans ce service. Mais 35% d'entre eux, a contrario, ont déjà reçu leur dose vaccinale. Il faut ne pas oublier non plus que l'efficacité du vaccin ne court que sur 6 à 8 mois.* » Rappelons également que les vaccins anti-Covid sont encore tous en phase expérimentale (« phase3 »). Le Pfizer, par exemple, ne conclura ses études cliniques que le 2 mai 2023 (documentation officielle des laboratoires). Que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) se refuse à l'injection d'une troisième dose, sous prétexte de privilégier d'abord les pays pauvres. Que l'Union européenne se désengage de ses responsabilités en cas de problèmes – l'administration d'un rappel n'a pas été recommandée par l'Agence européenne des médicaments, Commission du 26 août 2021. Christian, qui a passé 42 ans de sa vie au sein de l'Hôpital de Bastia, qui a subi à plusieurs reprises de graves soucis de santé, reste perplexe : « *Dans ma carrière, je n'ai pas eu le sentiment d'être inutile. Si aujourd'hui, j'avais encore besoin de soins, je ne pourrai plus accéder aux consultations si je ne suis pas vacciné et les tests deviendront payants au 15 octobre.* » Les pragmatiques lui répondront : « *Faites vous vacciner* ». Mais sans consentement éclairé, il est en droit de disposer de son corps. Il conclut : « *Quand il n'y a plus de message, on attaque le messager* ». Car l'impression est bien de vouloir trouver des bous-émissaires.

Au-delà des débats contradictoires et infinis sur la vaccination (son infaillibilité, ses effets à moyen et long terme, son autorisation de mise sur le marché conditionnelle), la véritable question semble être la disproportion des sanctions qu'encourent les professionnels de santé et non celle de la vaccination pour laquelle ils ne sont pas inconsciemment hostiles. La liberté de choix n'est-elle pas plus efficace que cibler précisément les soignants,



qui pendant le confinement de mars 2020 devaient s'armer de sacs plastiques pour pallier au manque de matériel essentiel. Qu'en est-il également des lits supplémentaires promis en réanimation ? Ou l'incohérence de n'avoir, sur tout le territoire insulaire, que 25 lits dans ces services en saison estivale alors que l'île se gorge de 2,7 millions de personnes (chiffre correspondant au nombre de passagers transportés) ?

Est-ce à dire que la contrainte décidée par un État prévaut seule sur la pensée individuelle et collective ? Sommes-nous entrés dans une ère de défiance et de soumission ? La lame de fond créée pour instaurer un climat de peur et de division n'est-elle pas initiée de longue date ? Elle sert l'instrumentalisation et dévie de la réalité de terrain. L'obéissance aveugle, enfin, justifie-t-elle l'acceptation de la vaccination des enfants à partir de 12 ans ? Elle n'est certes pas (encore) obligatoire mais fait l'objet d'une campagne de propagande et d'exclusion, à grands renforts médiatiques et directives ministérielles. En septembre, le ministre de l'Éducation nationale, Monsieur Blanquer, intronisait les professeurs « *Ambassadeurs de la vaccination* ». Et sur la question d'une vaccination obligatoire pour le corps enseignant, il jugeait celle-ci « *ni légitime, ni souhaitable, ni utile* », préférant miser sur « *une logique de confiance et de responsabilité* ».

Retrouver nos esprits, trop souvent embrouillés par les flots incessants d'informations, semble être la seule planche de salut. Choisir librement de nous vacciner, de ne pas nous vacciner. Dans un réel réveil de nos consciences, à nouveau éclairées, sereines, solidaires.

• Anna Massari

Photographie Centre hospitalier : © Pascal Pochard-Casabianca / AFP
« Ne touchez pas aux enfants » : © Lea Eouzan-Pieri

Planète : le soleil se lève à l'Orient

C'est à l'issue des crises que fleurissent les périodes nouvelles. Néanmoins, la tentation de l'homme est toujours de revenir vers du connu et d'utiliser de vieilles recettes qui, à coup sûr, évolueront à terme vers des échecs et donc des crises toujours plus profondes, plus violentes. Jusqu'à il y a peu, la modernité s'éveillait à l'Occident et s'étiolait à l'Orient. Or nous vivons une inversion de cette réalité tant sur le plan économique, qu'idéologique. Il se trouve qu'en même temps, la terre subit un phénomène cyclique qui aboutit à l'inversion des pôles magnétiques.

Le choc de l'effondrement soviétique

En 1989, deux siècles après le début de la Révolution française, l'Union soviétique s'effondrait comme un château de cartes, mettant fin en apparence à la bipartition du monde entamée en 1917 avec la révolution bolchévique et parachevée en 1945 avec la conférence de Yalta. L'analyse des puissances occidentales était alors que la liberté devenait enfin universelle. Trente ans plus tard, l'espace d'une génération, le constat est tout autre. Le

fonctionné selon le même principe. L'effondrement soviétique a donc provoqué un déséquilibre planétaire ouvrant la porte à l'émergence économique de l'Orient et de l'Extrême-Orient. Ce fut d'abord dans les années 80 l'émergence de nouvelles puissances industrielles comme l'Inde, la Corée du Sud, la Chine. Puis suivirent d'autres petits dragons qui provoquèrent un phénomène d'aspiration que nous appelâmes les délocalisations. Notre appareil productif gagna pour partie l'Extrême Orient. Nous perdîmes en même temps notre boussole idéologique.

Pauvres et riches

Les Lumières du XVIII^e siècle affirmaient un postulat : la technique serait la locomotive du progrès social. Ça n'était donc plus la providence divine ou la volonté aristocratique qui décidait du destin de chacun. Marx n'a fait que reprendre cette idée en subordonnant ce progrès à la mécanique des forces productives. Cependant, fortement imprégnés par la culture biblique, les penseurs progressistes imaginèrent des catégories qui, semblables au peuple hébreu, portaient en elle un destin messianique. La Révolution française avait conceptualisé l'idée d'un peuple ou d'une nation sanctifiée dans et par la République. Marx avait réduit au prolétariat la mission salvatrice. Avec les délocalisations provoquées par la montée en puissance de l'Orient, la gauche s'est trouvée en panne d'une catégorie humaine capable d'incarner son dessein. Elle a longtemps cherché le prolétariat messianique sans parvenir à trouver son substitut. La réponse de remplacement nous est arrivée de l'Ouest, de la gauche américaine qui, elle n'avait que faire de la lutte des classes. Les USA sont nés d'un génocide

qu'elle a fait fructifier avec l'esclavage à demeure. Au crime, les colons ont ajouté un autre crime. Le monde a été divisé entre victimes et oppresseurs. En haut de l'échelle : l'immonde mâle blanc fortuné. Tout en bas, la femme pauvre et racisée. Et puis parce qu'il fallait combler les vides on y a fourré les musulmans toujours victimes jamais bourreaux. L'Occident radote alors que l'avenir se construit désormais à l'Orient.

Mais le soleil se lève à l'est

La Chine comme le Vietnam se réclament du marxisme, mais se comportent comme les pires des capitalistes. Ce « *en même temps* » est leur force. Ils possèdent la coercition et la vision. Ils devraient être les drapeaux de la liberté. Ils vivent sous la chape de plomb de dictatures impitoyables. Qu'en dit aujourd'hui l'extrême gauche ? Rien parce que cela ne rentre pas dans ses cadres brouillons. Comme elle ne dit rien de l'oppression de la femme dans les pays musulmans parce qu'il faut bien hiérarchiser ces victimes. Et comme chacun possède ses extrêmes, voilà qu'apparaît le féminisme écologique pour qui il convient de revenir à un stade naturel. Comprenons par là que la domination masculine serait une fabrication idéologique qui n'existait pas au temps de la genèse. La vérité est que l'inversion des pôles fait qu'aujourd'hui la gauche défend souvent des idées qui hier encore apparaissaient comme réactionnaires (la division entre races, la situation des femmes dans la société) traduisant ainsi une dérive des continents vers un avenir inconnu.



La Chine, deuxième puissance économique du monde
Dessin de Olle Johansson, Suède, 2010.

rêve communiste, qui avait enflammé les populations telles plus pauvres, a été remplacée une quête religieuse et fanatique principalement islamique. La fuite américaine de l'Afghanistan met également un terme à l'universalisation des valeurs dites de progrès prônées par la Révolution française, valeurs qui ont justifié idéologiquement les aventures coloniales. Nous allions dans ces terres lointaines pour offrir aux « *sauvages* » la « *civilisation* ». La révolution russe avait

Crash de la caravelle Ajaccio-Nice : notre 11 septembre

Comme beaucoup et plus particulièrement les familles des victimes, je ne croirai une version officielle que si, comme l'a promis le Président Emmanuel Macron en septembre 2019, la levée du secret-défense devient un jour effective.



La Caravelle Béarn immatriculée F-BOHB de la compagnie Air France décolle de l'aéroport Ajaccio-Campo dell'Oro à 10 h 09 à destination de l'aéroport Nice-Côte d'Azur. La première partie du vol s'effectue sans incident et la météo est favorable. Le commandant de bord manifeste par radio une inquiétude à 10 h 28 puis, deux minutes plus tard, signale « *des ennuis* ». Il s'agit d'un incendie à bord. Le contrôle aérien l'autorise immédiatement à prendre une route directe et prioritaire à destination de l'aéroport Nice-Côte d'Azur. A 10 h 32, le message suivant est émis depuis l'avion : « *Nous sommes en vue du sol et en bonne visibilité* ». A 10 h 33, un écho radar localise l'appareil à environ 40 km de Nice. Puis plus rien. Des secours sont dépêchés. A 11 h 22, la localisation d'une nappe de kérosène et de débris flottants confirme que l'avion s'est abîmé en mer. 95 personnes se trouvaient à bord. C'est arrivé le 11 septembre 1968. Le souvenir de cette catastrophe n'est pas effacé de notre mémoire collective. Il est

d'autant plus gravé en nous que 53 ans après, la vérité sur les causes cette tragédie ne nous a pas encore été livrée. Malgré quatre campagnes de repêchage des débris conduites avec d'importants moyens (même le fameux bathyscaphe L'Archimède a été mis à contribution), malgré l'étude de ces ces débris et de milliers de photos sous-marines par une commission d'enquête pilotée par le « *Bureau Enquêtes-Accidents* » (BEA, actuel Bureau Enquêtes et Analyses) de l'Inspection Générale de l'Aviation Civile²⁰, malgré enfin des dizaines d'années d'enquête judiciaire, nous ne savons toujours pas pourquoi, une belle matinée de fin d'été, La Caravelle Béarn a plonge dans les flots. Aucune des hypothèses officielles ne semble recevable.

La promesse d'Emmanuel Macron

Le rapport final de la commission d'enquête, publié le 14 décembre 1972, a conclu que la cause de l'accident était un incendie survenu à l'arrière de la cabine. Mais l'origine, du

sinistre n'a pas été vraiment déterminée. Dysfonctionnement du chauffe-eau des toilettes de la cabine ? Imprudence d'un passager qui aurait jeté un mégot de cigarette dans le récipient des serviettes usagées au niveau des toilettes ? Personne ne croit en ces hypothèses. En revanche, il est fréquemment évoqué la forte probabilité d'une collision avec un missile. Et ce même si l'Etat a toujours affirmé qu'il n'y avait eu aucun tir d'engin de ce type dans la zone de vol de la Caravelle au moment de l'accident. Et ce même si les experts ont assuré que la collision entre un missile et l'avion aurait causé des dommages immédiats et majeurs et que l'appareil n'aurait pu continuer à voler trois à cinq minutes. Je veux bien le croire. Mais de nombreux témoignages étayent la possibilité d'un accident causé par un missile et un juge d'instruction a, en juillet 2019, confié que l'hypothèse de la collision avec un missile devait être prise au sérieux. Alors, comme beaucoup et plus particulièrement les familles des victimes, je ne croirai une version officielle que si, comme l'a promis le Président Emmanuel Macron en septembre 2019, la levée du secret-défense devient un jour effective. Ce n'est pas encore le cas car si celui du crash de la Caravelle Béarn figure parmi les dossiers dernièrement déclassifiés, il manque encore la promulgation du « *Projet de loi relatif à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement* » pour que ce dossier soit automatiquement communicable. Il serait bon que cela intervienne rapidement pour que les familles des victimes connaissent enfin la vérité sur notre 11 septembre et puissent enfin refermer la page du deuil inachevé et ouvrir celle du souvenir.

• Alexandra Sereni

U percorsu « *nutrale* » d'Arthur Solinas

À 18 anni issu ghjuvanottu di ceppu canalincu è aiaccinu caratterizèghja a generazione nova di corsi chì s'impegnanu à u nivellu militante è culturale...



S'ell'ùn hè micca statu elettu di ghjugnu scorsu cum'è u so amicu Don Jo Luccioni, Arthur Solinas cunnosce abbastanza bè l'emiciculu di l'Assemblea di Corsica per esse presidente di u gruppu « *Ghjuventù Paulina* » à l'Assemblea di a Ghjuventù. « *Ùn sò micca un puliticu, si difende u ghjuvanottu, solu un militanti...* »

Parolle dighjà ghjuste per u zitellu ch'ùn hà chè diciottu anni. Ma, à dilla franca, sà induve vole andà. U so impegnu à prò di u movimentu « *Core in Fronte* », seria, d'una certa manera, a cuntinuità logica d'un percorsu ind'un bagnu linguisticu è culturale dapoi ch'ellu zitellu. Un percorsu da Aiacciu à...Aiacciu passendu per Santa Maria Sicchè è Pila Canale induve ellu t'hà e so radiche da u cantu di u so babbu (Aiacciu da u cantu di a mamma). « *Sò crisciutu à mezu à a lingua corsa. Ziteddu, missiavu, minnani, tuttu u mondu parlaia corsu. Aghju amparatu di*

manera naturali. S'eru ind'una scola materna bilingua, ùn aghju ripigliatu chè in quarta. Ciò ch'ùn m'hà mai impeditu di parlà a me lingua. Un impegnu naturali dicciaraghju, è chì m'hà purtatu versu a cultura è u spiritu militanti. U fattu di crescita in paesi è in cità m'hà fattu piddà cuscenza chè dui mondi esistiani. È soprattutto di ciò ch'eddu ripresentaia u mondu rurali. Ancu s'è oghji, a sfarenza hè poca, ci hè un estru particulari chì si mantena sempri... »

Da u Cullettivu di i Liceani Corsi à « *Core in Fronte* »

In u 2019, Arthur decide d'impegnà si à u nivellu militante. Cù qualchì amicu (Julien Romagnesi, Marc'Andria Murati, Petru Lisandru Beretti è Jean-Christophe Habran), partecipeghja à a nascità di u « *Cullettivu di i Liceani Corsi* », spezia di cuntinuità di l'Associu di i Liceani Corsi ch'existava nanzu.

« *Ci hè statu una preza di cuscenza. Oghji, a ghjuventù ùn hè più concernata da ciò chì si passa. Ci vulia à fà qualcosa...* »

Ancu s'ellu ricusa issa terminulugia, s'impegna, subbitu dopu à u nivellu puliticu fendu campagna à prò di Jean-Marc Lanfranchi à l'occasione di l'elezzione municipale di u 2020 in Aiacciu. A seguita hè, torna una volta, logica. Elezzione à l'Assemblea di u Ghjuventù d'aprile scorsu induve ellu ripresenta a Ghjuventù Paulina. « *Hè stata dura cù a crisa sanitaria. Avemu da forsa ripiddà u mesi chì veni.* » À tempu, partecipeghja à riunione cù Core in Fronte. « *Spartu a so vista pulitica pà una sucetà induva i valori suciali ani un'impurtanza maiò. A ghjuventù hè a spiranza di u populu. U discorsu di Core in Fronte permetta di fà valè i nosci ideji senza rumpitura trà eletti è u populu.* »

U ghjuvanottu ùn face parte di l'eletti novi à l'Assemblea di Corsica ma, à 18 anni era dighjà nantu à la lista purtata da Paul Félix Benedetti di ghjugnu.

Strada facendu, cuntinueghja i so studii per esse, da quì à pocu, prufessore di corsu. Un percorsu chì, aldilà di u militantissimu, u porta dinò, ver di a cultura è più particularmente u cantu. « *Un'altra passione induva sò statu ciuttatu da ziteddu cù u gruppu « Dopu Cena ». Aghju fattu guasgi tutti i cuncerti. Più tardi, mi sò scrittu à a Scuola di Cantu, mi piaci à cantà, hè dinò un attu militanti...* »

Cantà sì, ma per ciò chì tocca à u violinu, hè altr' affare. « *L'aghju sempri intesu. Quandu ne vecu unu, scappu !* »

Militantisimu, canti, tradizione è ancu u ghjocu à ballò, eccu u filu « *nustrale* » ch'ellu cercu à mantene. Un filu chì li toccherà, ellu dinò à tramandà un ghjornu...

• F.P.

Francis Pomponi l'incontournable historien de la Corse

Au moment où ces lignes me furent demandées, sa famille, le village de Verdese et ses amis disaient adieu à Francis Pomponi qui laissera sa marque sur la vie intellectuelle et l'histoire de la Corse contemporaine. Il avait 82 ans.

Le professeur d'histoire

Me reviennent en mémoire les cours d'histoire à la faculté d'Aix-en-Provence, au centre d'Etudes corses qu'il animait avec F. Etti, G. Ravis Giordani, Max Caisson, Renée Luciani... Les étudiants, dont j'étais, passionnés d'histoire multipliaient mémoires et thèses. La formidable capacité de travail et l'énergie que Francis Pomponi déploya dans l'enseignement, l'accompagnement de leurs travaux fut une source d'ouverture et d'encouragement pour beaucoup. Ceux qui ont eu la chance d'assister à ses cours n'oublieront jamais sa rigueur intellectuelle, son exigence de transmission du savoir et la nécessité du questionnement de l'histoire. Problématique qu'il développait avec la fréquentation et l'exploration des fonds d'archives (Corse, Continent, Italie...). Bien au delà du monde universitaire ses capacités d'analyse et de synthèse, ses dons d'orateur, l'ampleur de ses connaissances ont captivé bien des publics.

Le chercheur

C'est celui de la revue *Etudes Corses* qu'il créa en 1973, avec A. Casanova, F. Etti, G. Ravis Giordani... ouvrant ainsi un tournant historiographique et l'affirmation d'une recherche renouvelée, qu'il avait initié avec son livre *Essai sur les notables ruraux en Corse au XVIIIe siècle* publié en 1962. Il contribua à la populariser dans les années 1978-1981 avec le succès éditorial du *Mémorial des Corses*, révélateur de la soif d'histoire qui traverse la société insulaire de l'époque. Le numéro 80-81 d'*Etudes Corses* qui récemment lui rendit hommage éclaire l'ampleur des travaux de « *l'historien des îles* ». Il n'épuise pas la diversité des centres d'intérêts qu'il a développé, au delà de l'espace insulaire : la Méditerranée, l'Italie

(18- et 19e siècles) la Révolution française... et les problématiques ouvertes. La bibliographie qui l'accompagne, impressionnante par son ampleur, a été une source de surprise par le nombre et la diversité des articles et contributions publiés et par la certitude que restent encore quelques inédits à repérer notamment en Italie. Son parcours d'universitaire d'Aix à Corte puis Nice, fut marqué par le dynamisme de ses activités d'administrateur et de chercheur. Le « *Centre d'Etudes corses* » d'Aix-en-Provence, « *Institut d'Etudes Corses* » de Corte... le département d'histoire de la faculté de Lettres de Nice le Centre méditerranéen témoignent de ses capacités d'organisateur, d'animateur d'équipes. Il y développa la mise en chantier de projets de recherches collectives, le lancement d'initiatives de collectes d'archives et de données, l'organisation de colloques qui jalonnent son itinéraire, en Corse et à travers l'Europe.

Le citoyen

Exigeant, chaleureux, jovial, homme d'engagement on ne saurait oublier son combat au service d'un idéal républicain, militant syndical avec le Snesup portant l'exigence d'une université ouverte..., plus politique avec la CFR (Corse française et républicaine). Il a toujours défendu ses valeurs avec conviction et un rare courage, reconnu par ses adversaires. Verdese perd un enfant, son maire dévoué jusqu'à la fin. La Corse perd une figure intellectuelle... et l'histoire un de ses meilleurs artisans. Son enseignement et ses travaux resteront vivants dans la mémoire de générations d'étudiants, de collègues et d'amis.

• **Christian Peri, Conservateur en chef honoraire des bibliothèques (Bastia)**



Francis Pomponi, 21 mars 1980. Ce jour-là, il participait à l'émission télévisée « Apostrophes » présentée par Bernard Pivot. L'émission était consacrée à la situation politique en Corse. Étaient aussi présents sur le plateau Dominique Alfonsi éditeur journaliste et nationaliste engagé, Alexandre Sanguinetti alors secrétaire général du RPR, et Xavier Versini magistrat et écrivain. Le débat fut très animé entre les invités, ce qui avait fait dire à Bernard Pivot qu'il n'était pas prêt à renouveler une émission sur la situation en Corse. Francis Pomponi n'avait pas tenu de propos polémiques. Ce n'est que quelques années plus tard, en 1984, qu'il s'était engagé en politique en soutenant la création de la Corse française et Républicaine (CFR) avec laquelle il entama son combat contre l'idée nationaliste corse.

Yann Le Borgne

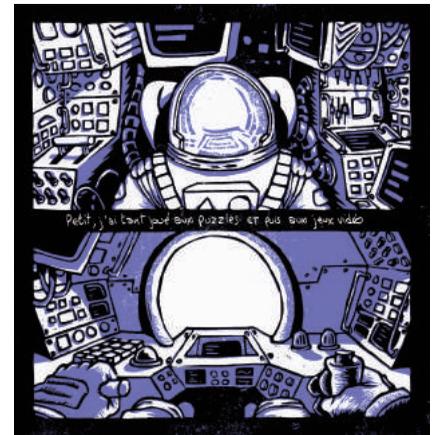
« *Cosmolitude* » version BD

Clôture de « *BD à Bastia* » avec « *Cosmolitude* ». Originalité de l'œuvre ? Elle se décline en Space Opera, en album CD et en bande dessinée. Yann Le Borgne, auteur de la BD, est partie prenante de cette exploration artistique tous azimuts.



ils bien fait le plein d'essence ? » Une question qui au-delà de l'anecdote ironique est une métaphore du voyage vers l'inconnu que tout individu effectue en ce bas monde de sa naissance à son dernier soupir. Une question qui résume la fragilité de l'existence avec son poids de hasards semés de déterminismes, ponctués d'élan de liberté. Space Opera, CD, BD, « *Cosmolitude* » est le résultat d'un travail d'équipe et c'est l'immense mérite de cette réalisation. Création musicale, vocale, graphique, sérigraphique, scénographique sur des flots de couleurs et de lumières, c'est une pluridisciplinarité en arts dans laquelle chacun-e exprime ses talents : Jacky Le Menn, Célia Picciocchi, Christian Humbert-Droz... et Yann Le Borgne. Enregistrer un disque à partir d'un spectacle c'est intéressant, associer à cette double entreprise une bande dessinée qui joue toutes les formes de gravures et la sérigraphie voilà qui est plus neuf, sans que le trait paraphrase la partie musicale voilà encore un mérite à souligner en rouge. Répercussions pour une fois positives du Covid le Space Opera a pu être peaufiné, puisque programmé l'an passé il a dû être différé en ce début d'automne 2021. D'où plus de temps accordé au collectif de créateurs pour mettre au point, rectifier, améliorer le spectacle, le CD, la BD. Au fil de plusieurs résidences d'artistes à Prunelli di Fium'Orbu, Ajaccio, Cargèse, Bastia la narration a pu être ciselée. Par touches successives elle a évolué, accentuant, précisant, ôtant ou rajoutant des détails, complétant ou retranchant certains points.

L'album CD vient d'être enregistré au studio bastiais, « *Redtone* ». Lors de la résidence de Bastia un clip a été tourné en encre animée par Yann Le Borgne. Il dure quatre minutes. Sa réalisation a été menée à bien au studio ajaccien, « *La part d'ombre* » de Christine Bartoli. Ce film d'animation remplit deux



objectifs : être projeté sur scène et être diffusé sur les média audiovisuels et sur internet. Si le Space Opera privilégie les atmosphères de bleu, de vert ainsi que les ambiances d'ambri et rouge, la bande dessinée joue les couleurs primaires et leurs superpositions. « *Cosmolitude 2021* », un univers qui mêle poésie et philosophie. Une arche de Noë artistique...

• Michèle Acquaviva-Pache



« *Cosmolitude* » ou l'histoire d'un cosmonaute propulsé dans l'espace après une explosion destructrice. La première question de ce spatonaute avant de quitter la terre : « *Ont-*

L'équipe

Musiciens : Jacky Le Menn, voix, guitare, texte et musique. Célia Picciocchi, violon, arrangements. Paul-Antoine de Rocca Serra, violoncelle. Laurent Gueirard, percussions.
Plasticiens : Christian Humbert-Droz et Yann Le Borgne.
Mapping : Lisandre Quiriconi.
Son : Anouar Benali.
Régie : El Mekki Arrihoui
Lumière : David Vincent.

Comment et pourquoi votre participation à « *Cosmolitude* » ?

Christian Humbert-Droz et moi, nous nous rejoignons chaque année à « *BD à Bastia* » pour animer des ateliers de sérigraphie et de graphisme. Là nous retrouvons Jacky Le Menn et Celia Picciocchi, l'idée de travailler ensemble nous est venue lors de l'édition de 2019. On est parti d'une suite musicale de vingt minutes composée par Jacky. La thématique du cosmonaute nous a plu. Elle est dans l'air du temps, il n'est qu'à voir la faveur dont bénéficie Thomas Pesquet. Le Covid et les confinements ont aussi renforcé l'envie d'évasion. Les membres de l'équipe sont également tous nés dans la décennie 70, celle des grands films de Kubrick et Spielberg qui ont fait rêver d'exploration spatiale. Notre cosmonaute, lui, est plutôt un looser mais en même temps il incarne l'ultime chance de survie pour l'humanité.

Votre bande dessinée est-elle une réplique du spectacle où se situe-t-elle sur un autre plan ?

L'histoire du cosmonaute affinée au fur et à mesure, chacun de nous y a collaboré. On s'est influencé les uns les autres. Elle est le fruit d'un véritable travail en commun. Pour la BD j'ai choisi une réécriture et des variations sur le thème du spectacle. J'en propose mon interprétation. Le livre ne comporte pas de texte, sauf en ce qui concerne la chanson du cosmonaute écrite par Jacky Le Menn.

A quelles techniques graphiques recourez-vous dans votre livre ?

Essentiellement à la gravure car ce médium me passionne et ses possibilités sont vastes et variées. En gravure on peut imprimer des images de plein de manières différentes selon le support. Les étapes successives de réalisation d'une image peuvent fort bien m'échapper et cette absence de contrôle peut être source de surprises. Ce sont justement ces effets de surprises qui sont réjouissants et me motive car il me donne à chaque fois l'impression d'apprendre. Avec la gravure j'apprécie beaucoup qu'on puisse obtenir des traits si fins et précis ou gras selon le procédé... J'ai utilisé la pointe sèche, la linogravure, la gravure sur bois au laser ainsi que la sérigraphie.

Dans le spectacle pourquoi Lisandra Quiriconi au mapping ?

Je l'ai aussi rencontré à « *BD à Bastia* ». Elle est devenue une amie. Elle a créé le collectif AWAKA et avait déjà fait du mapping. Pour « *Cosmolitude* » elle mappe sur les onze écrans de tailles différentes installés sur la scène. Je lui fournis des images qu'elle place en direct. C'est un travail à deux.

« *Cosmolitude* » accorde une grande place à la sérigraphie dont Christian Humbert-Droz est un maître reconnu. Quelle part a-t-il pris dans le spectacle et dans votre BD ?

Je connais Christian de « *BD à Bastia* », de l'université où il a animé des ateliers et monté une exposition à la bibliothèque. J'aime ce qu'il publie dans sa maison d'édition, « *Drozophile* ». Homme de projet et de cœur il a été de l'aventure « *Cosmolitude* » depuis le début. Comme personnellement je ne savais pas grand-chose en sérigraphie il m'a organisé, en août 2020, un stage à Genève où il vit et travaille. Ce qui m'a permis de commencer à imaginer ma scénographie.

Vous a-t-il donné des conseils ?

Il a souligné que le spectacle devait conserver quelque chose d'aléatoire. On a donc décidé de miser sur une part d'improvisation pour cultiver de la spontanéité et stimuler lors de la représentation des montées d'adrénaline. Sur scène on a recherché un côté performance comme il en existe en art contemporain. On innove également puisque jusqu'à présent personne n'a proposé de concert sérigraphié.

Que vous a apporté « *L'étrange atelier* », association basée à Ajaccio ?

C'est une cocréation avec l'artiste, Orso. On y fait des résidences. C'est là que j'ai réalisé mon livre et que je ferai du 24 octobre au 7 novembre une exposition montrant des gravures inédites de « *Cosmolitude* ». « *L'étrange atelier* » est situé Jardins de l'Empereur.

En plus de bédéaste, dessinateur et graveur vous êtes musicien. N'avez-vous pas eu tendance à mettre votre grain de sel dans le Space Opera ?

J'ai eu la chance qu'on me demande mon avis ! D'ailleurs on a tout fait collégialement. En outre, sur scène, je suis invité sur trois titres soit pour chanter, soit pour jouer du saxo ou de la guitare... C'est véritablement enthousiasmant.

« Le mode artistique ou la pratique utilisée m'importe moins que le projet à développer. Raconter des histoires voilà ma priorité. »

Yann Le Borgne

Quel genre musical a votre préférence ?

J'ai fait partie de diverses formations. Rock, pop, métal, chanson française, tout me va quand c'est bien joué !

Arts plastiques, illustration, bande dessinée, musique allez-vous continuer à mener tout de front ?

Au gré du possible et des rencontres, bien sûr... Comme graveur-bédéaste j'ai envie de me lancer dans un autre livre. Par ailleurs, avec Jacky Le Menn du Jakez Okestra on a un nouveau projet. En fait le mode artistique ou la pratique utilisée m'importe moins que le projet à développer. Raconter des histoires voilà ma priorité.

La discipline artistique dont vous ne sauriez vous passer ?

Petit garçon je voulais dessiner des BD. Il se trouve que j'ai eu une éducation musicale à laquelle je tiens. Adulte, en touche à touche, musique, arts plastiques, bande dessinée tout s'est enchaîné. Durant les confinements j'ai fait deux BD humoristiques en autofinancement : « *Journal de confinement* » et « *Reconfinade* ». Quant à « *Cosmolitude 2021* », l'album sort chez « *Drozophile* ».

• **Propos recueillis par M.A-P**

Jamais sans mon smartphone

On déplore souvent la dépendance des ados à leur smartphone, on s'inquiète de voir des enfants de plus en plus jeunes rivés à leurs écrans, mais on oublie que les adultes ne sont pas en reste sur cette quasi-addiction. Et que ce petit outil s'impose partout, à rendre accro tout le monde, y compris les politiques qui imposent leur usage et favorisent la couverture mobile.

Véritable addiction

Selon un sondage, un Français sur cinq s'estime incapable de lâcher son smartphone pour une journée. Certains (21 %) ne pourraient même pas cesser de l'utiliser pendant 24 heures, tandis que 24 % reconnaissent qu'ils ressentiraient un certain manque en se privant ainsi de l'appareil. 38 % des personnes interrogées préféreraient s'abstenir de parler toute la journée plutôt que de renoncer à leur appareil. De même, 20 % pourraient se priver de nourriture, et 13 % accepteraient de passer 24 h avec leur pire ennemie pour ne pas



avoir à abandonner à leur téléphone. Une tendance qui s'est encore aggravée pendant la pandémie, puisqu'une étude menée par l'entreprise américaine Qualitrics auprès de 3 000 personnes a mis en lumière la difficile séparation entre vie professionnelle et vie privée ; 62 % des répondants déclaraient utiliser fréquemment leur smartphone dans le cadre du travail en dehors du bureau. 60 % des sondés révélaient consulter régulièrement leurs e-mails professionnels, ou encore d'avancer une tâche pour « gagner » du temps. Cette absence de coupure pourra générer des cas de burn-out ou de souffrance

au travail. Les plus jeunes sont aussi affectés par cette dépendance aux écrans. Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), l'exposition aux écrans représente un risque sanitaire pour les 6-17 ans, lorsque le temps passé assis ou allongé devant un écran de loisir (télévision, ordinateur, jeu vidéo...) est supérieur à deux heures par jour. Or selon l'Anses, 66 % des 11-17 ans passent plus de 2 heures de temps d'écran, 49 % consacrent plus de 4 h 30 de temps d'écran journalier. On parle de plus en plus de l'épidémie d'écrans qui gangrène le temps des adolescents et menace leur santé, à qualifier la sédentarité de « bombe à retardement sanitaire ». De quoi alerter les pouvoirs publics.

Alerte sanitaire

À l'heure actuelle, aucune institution scientifique n'a établi la réalité d'un phénomène d'addiction aux écrans. Si l'Organisation mondiale de la santé a récemment reconnu la réalité du trouble des jeux vidéo dans sa 11e Classification internationale des maladies (CIM-11), l'institution n'a pas encore statué pour les écrans au sens large. Pourtant la littérature scientifique s'accorde sur les effets dévastateurs de l'utilisation des écrans sur la santé. L'utilisation d'un smartphone augmente le taux de cortisol, hormone liée au stress, et peut contribuer à réduire notre espérance de vie. Parmi les autres maux répertoriés par l'utilisation d'un smartphone, il y a également les troubles visuels, les troubles du sommeil, les troubles de l'attention, la « text neck » (douleurs cervicales liées à la mauvaise inclinaison de la tête sur une durée prolongée), la déformation du pouce (plus musclé en raison de la rédaction de texto) et la textonite (inflammation du pouce et du poignet), l'addiction au selfie, la dépression... La parade serait de retrouver le sens du contrôle



et de limiter l'usage de cet outil.

New deal mobile

Ce petit appareil est né en 1992, grâce à la collaboration entre IBM et BellSouth, surnommé l'IBM Simon. C'était le premier appareil à allier les éléments d'un PDA (Assistant numérique personnel) avec de la technologie mobile. Le smartphone est aussi appelé en français le téléphone intelligent, puisqu'il dispose de tout un tas de fonctionnalités dites « intelligentes ». Et ces petits appareils s'imposent partout. Y compris dans les politiques publiques. Leur utilisation est à ce point rentrée dans les habitudes que des communes sans couverture mobile se trouvent pénalisées dans leur popularité. D'où leur volonté d'intégrer le new deal mobile, un dispositif ministériel qui contraint les opérateurs à réaliser les travaux afin de connecter les communes dans les deux ans qui arrivent. Comme les communes de Solaro et de Linguizetta, qui luttent contre la fracture numérique. Les effets de la crise sanitaire touchent aussi la production de smartphones, retardée à cause de la pénurie des semi-conducteurs. La déconnexion s'imposera peut-être d'elle-même faute de réseau ou d'outil pour capter.

• Maria Mariana

Da u figurativu à l'astrattu, l'universu artisticu d'Isabelle Carbuccia

Stallata dapoi sei anni in Biguglia, issa creatrice chì hà travagliatu parechji anni in a moda, face a scelta di l'arte. Cuncepisce tele è burchji chì si vendenu in u mondu sanu...



ci era di tuttu : musicanti, cusgitura, fotografia...Di fattu, l'arte s'hè impostu di manera naturale per mè... » Zitella è ghjovana, l'artista concepisce dighjà picculi mudelli, tagliati è aghjunti. Seguita, di sicuru, un percorsu scularu in stu filu quì. Nanzu d'esse scritta ind'una famosa scola di moda in Parrighji. Finalmente, face un'altra scelta, forse un era pronta, è ripiglia qualchì annu dopu. Frà tempu, hè diventata mamma. « Mi sò cuncentrata nantu à issa vita quì chì ci piglia monda tempu. » Isabelle face a so strada è concepisce una ligna di panni monda rinumata chì si sparghe alidilà di a Corsica. À tempu, face a pittura, ma solu per u so piacè persunale... « Di fattu, aghju sempre avutu un rapportu particulare cù iss'arte quì. Forse qualcosa chì piglia e so radiche in u me imaginariu. Sei anni fà, un amicu mi dumanda di cumprà una tela. Òn hè micca u rapportu à i soldi, ma hè statu una spezia di ricunniscenza di a me strada. Aghju piantatu tuttu per mettemi à pinghje. »

Da a tela à a ceramica

Stallata in Biguglia, l'artista hà accunziatu u so appartamentu spiccatu in dui cù una parte scambiata in galleria. Isabelle Carbuccia pò aduprà tutte e tecniche da l'acrilicu à u pastellu. I stuvigliu dinò ponu scambià : cultellu, pinnellu, mina. Ogni volta, mette a so grinfia cù foglie d'oru, rascina, petre nobile. « Mettu assai tecniche sfarente, hè un atu di libertà. » U so stilu hè particulare. Pò passà d'un ochju culturitu o micca nantu à un fondu grisgiu à visi di donne appena astratti, culori più vivi, fiori, qualchì animale dinò... « Mi piace monda à ghjucà cù i culori, e tecniche. Hè l'emuzione chì guida i me passi...A tecnica pò vene da l'esteticu di l'anni 50 è d'un arte più mudernu, ughjincu. » Subbitu, l'arte d'Isabelle Carbuccia hè ricunnisciutu. In Corsica ma soprattutto alidilà. E pitture si vendu in Parrighji, in Svizzera, Inghilterra, Dakar, è ancu sin'à in Stati Uniti ! À tempu è dapoi cinque anni l'artista decide



Òn hè tantu faciule d'ùn piglià a strada di l'arte quand'è voi sete statu ciutattu, zitellu, in iss'universu quì. Di ceppu bastiacciu ma cù radiche in a Gravona (da u cantu di u so arc missiavu), Isabelle Carbuccia hè cresciuta in u mondu di l'arte. « A me mamma faccia a pittura, spiega a creatrice, eppo ind'è noi,



di creà una gamma di burchji, creati in Pruvenzia (terracotta, purzellana...) ch'ella pinghje da per ella arrimbatu nantu à e so credenze. « U burchju, ghjè a tela chì giranduleghja. U cuncettu ùn scambia micca. Facciu, prima u disegnu di a forma ch'eu vogliu. Una volta fattu, scegliu culori o tematiche. Ci ponu esse Madonne, paternostri...Ci hè una leia cù a me minnana chì faccia l'ochju... »

A creatrice produce à pocu pressu 50 pitture è 300 burchji à l'annu. « A ghjente difendenu a ma marca. Hè impurtante di fà parlà di noi alidilà di l'Isula. »

In Biguglia, induve ella stà, l'artista cuntinueghja a so strada. Chì ne serà di a seguita ? A sapemu chè un mondu di l'imaginariu ùn hà limite...

• Ph.P.

Isabelle Carbuccia
www.isabelle-carbuccia.fr

TOP

• **LA « SANTA REGINA ».** La sainte de toutes les églises de Corse et notamment celles du Niolu et de Lavasina a été « portée en souveraine » a affirmé Corse Matin sur sa « Une » du 9 septembre et confirmé dans l'esprit de tous les croyants.

• **LE SÉMINAIRE EUROPÉEN.** Il s'est développé sur le thème de la conscience avec l'appui de jeunes chercheurs venus d'horizons très différents et confrontés dans le domaine de la conscience en restant ouverts aux nombreuses théories.

• **LE REBOND DE L'ÉCONOMIE.** Spécialiste de la thématique scientifique, il a été rencontré à l'Université de Corte des chercheurs intéressés par un projet commun dont les mathématiciens, physiciens et informaticiens pourraient s'emparer.

FLOP

• **PROCÈS DES ATTENTATS DE 2015.** Les provocations à la Cour de Salah Abdeslam.

• **CERCLE DE JEUX CADET.** Le « clan Federici » renvoyé en Correctionnelle.

• **VIOLENCES CONJUGALES.** Trois dossiers ont été traduits en comparution immédiate devant le tribunal d'Ajaccio.

HUMEUR

Carl'Antò I puttachji

ROYAL PROJET

Chaque année la France compte 48 000 primo-délinquants de plus. Eh oui, chaque année. Et les juges ne savent pas quoi en faire. Donc voilà toute une jeunesse à l'abandon. Mais Ségolène Royal a étudié la question. Elle préconise la création de « camps humanitaires » où des militaires (ou assimilés) auraient pour mission de « donner des repères », en même temps, sans doute, que des coups de pied au cul, aux voyous en herbe. Problème : il faudrait trouver des régions isolées, à faible population, où implanter les camps dont il s'agit. Solution (évidente) : chez nous ! La Corse répond à toutes les conditions exigibles. Tout naturellement il y aurait échange de services. Pour nous ce serait l'occasion inespérée de combler notre déficit démographique. En retour, nous enseignerions à ces jeunes gens pleins d'avenir le sens de l'entreprise, le culte du travail bien fait, le goût de la réussite, et surtout le respect des lois, de l'ordre et de l'Etat. Toute notre culture en somme.

CITÉS BIEN NOMMÉES ?

Savez-vous qu'elle est la « Cité des gouverneurs » ? C'est Bastia qui jusqu'ici n'avait jamais été qualifiée de la sorte. Mais quels gouverneurs ? Les gouverneurs génois, bien sûr. Mais ils ont disparu depuis si longtemps qu'on arrive à en perdre le souvenir. Et pourquoi continuer de dire qu'Ajaccio est la cité impériale alors qu'elle n'a jamais été le siège d'un empire et que si Napoléon y est né, il n'y a jamais gouverné ? Pourquoi assurer que Porto-Vecchio est la « cité du sel » alors qu'il y a belle

lurette que ses « salines » n'en produisent plus le moindre grain ? Pourquoi, pour citer Corte, se croit-on obligé d'écrire « La cité paoline » lorsque que c'est plutôt Ile Rousse qu'il conviendrait d'appeler ainsi, puisque c'est Pascal Paoli qui l'a fondée ? Enfin on a découvert récemment que Cargese était la cité des Grecs bien qu'ils n'y aient mis les pieds qu'une seule fois dans l'histoire. Et on cite, depuis peu, Calvi comme étant la cité de Colomb alors qu'il n'est pas sûr du tout que le découvreur de l'Amérique y soit né comme on veut bien nous le faire croire. Seule Bonifacio ne vole pas son titre de « cité des falaises » mais un jour où l'autre elle sera nommée cité du roi d'Aragon, puisqu'elle possède déjà un escalier qui porte le nom de ce souverain.

EXPORTATION DE MATIÈRE GRISE

Les Corses – dit-on – sont de grands exportateurs de matière grise. A commencer par Napoléon qui a exporté la sienne en France, sa nouvelle patrie, pour en faire ce que vous savez. Aujourd'hui continue. C'est pourquoi un certain nombre de « compatchiotes » grimpent aisément sur la dernière marche du podium d'où ils font l'admiration des Français et même des Européens. Forts de ces exemples les dignes représentants de la bourgeoisie insulaire envoient leurs enfants faire travailler cette admirable matière grise dans les universités continentales puis la faire fructifier dans différents domaines délaissant ainsi l'université de Corte pourtant qualifiée, par quelques utopistes, de « Phare de la Méditerranée ». Passe encore pour les bourgeois mais il semblerait que des profs de cette université-phare envoient eux aussi leur progéniture sur le continent ce qui ne serait pas joli joli. Les profs en question considéreraient-ils que l'université où ils enseignent ne serait pas bonne pour leurs enfants ? On attend des explications.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM A-JACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 – Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Athlétisme

La renaissance de l'ETR

Une importante réunion des responsables de l'athlétisme insulaire vient de se tenir à Biguglia. Objectif : remettre en route l'ETR, l'Equipe Technique Régionale.



Présidée par Nicole Filippi, présidente de la ligue Corse d'athlétisme, avec à ses côtés le secrétaire général Hervé Mela, les responsables de la ligue ont planché sur la remise en route de l'ETR sous la houlette du Conseiller Technique Sportif Krimau El Majouti qui a présenté un très nourri document de travail et de réflexion. Longtemps éloigné des terrains pour raison de santé, ce dernier nourrit beaucoup d'espoir de cette reprise. « Une ETR est très importante dans une ligue car définissant les actions à entreprendre » explique K. El Majouti. « En raison de mon état de santé, l'ETR était en sommeil depuis près de 4 ans et cela a constitué un véritable handicap pour notre ligue. Cette réunion avait pour but de réfléchir sur la situation de la ligue, et de faire des choix prioritaires pour le développement de notre sport. La crise sanitaire n'a pas arrangé les choses et le tissu associatif a été durement touché. Par ailleurs la dernière réforme territoriale a redessiné de nouvelles régions, engendrant de méga-ligues, surdimensionnés par rapport à notre capacité insulaire. Mon retour devrait permettre de

décharger et soulager les nombreux bénévoles de notre ligue, restés longtemps sans soutien d'un cadre technique ou d'un salarié à leur disposition. »

Quatre axes de travail

K. El Majouti a proposé déjà des axes de travail sur des actions sur 4 ans : Formation des éducateurs et des entraîneurs sous la responsabilité de Noël Comtart, l'ex président de la ligue, Performance (Hervé Mela), Développement et animation dans les villes, villages et clubs (David Frau) et Spécialité et référent régional (Mickaël Gregoire). Le CTS compte s'appuyer aussi sur 3 groupes : Communication (Pierre Bartoli), Médical (Docteur Bastien Mondet) et Accompagnement logistique (Catherine Bilet). « Tous ces axes de travail de l'ETR qui regroupe une vingtaine de personnes seront présentés à mon DTN, devront être soumis à l'approbation du comité directeur de la ligue puis dans un 2ème temps entérinés lors de l'AG des clubs qui aura lieu prochainement. Cette remise en route de l'ETR est indispensable pour booster notre discipline, mieux la structurer ». La ligue corse d'athlétisme regroupe à ce jour une trentaine de clubs et plus de 1300 licenciés. Elle prévoit aussi de renforcer ses actions dans le domaine scolaire, les ZRR, Zone de Revitalisation Rurale, les QPR, Quartiers prioritaires des politiques de la ville, la mise en valeur de l'handisport... En attendant cette validation, les compétitions vont se poursuivre avec notamment dans les prochaines semaines : le meeting du CAB à Bastia (25 septembre), le cross de Porto Vecchio (3 octobre), ou encore le traditionnel et prisé cross de l'AJB à Furiani (17 octobre). En novembre de nombreux athlètes devraient aussi participer aux Jeux des Îles à Ajaccio, si bien sûr le coronavirus en laisse loisir aux organisateurs

• Ph.J.

Fête du sport à Bastia



La Communauté d'Agglomération de Bastia renoue ce week-end avec la traditionnelle Fête du sport sur la place St Nicolas, l'édition 2020 ayant été annulée en raison du COVID. Et cette version 2021, dont le parrain est l'ex capitaine du SCB, Gilles Cioni, est particulièrement copieuse puisque qu'elle a débuté lundi et mardi avec des journées découvertes scolaires au stade du Bastio à Furiani ayant réuni plus de 200 élèves des classes primaires. S'en sont suivies jeudi et ce vendredi, en partenariat avec la ville de Bastia et l'IRA, des assises sportives sur plusieurs thèmes : « Comment optimiser les équipements sportifs en intégrant un dispositif de Bâtiments connectés », « Quelle stratégie pour aménager de nouveaux sites en plein air adaptés au lancement d'une politique du sport nature ? », « Le sport santé » et « Sport et développement durable ». Voilà pour ces beaux hors-d'œuvre et plats du jour. Le dessert sera servi samedi et dimanche avec le Village des sports sur la place St Nicolas. Au total ce sont près de 90 associations et clubs qui accueilleront le public et donc une bonne soixantaine de disciplines présentes. L'occasion pour les clubs, durement impactés par la crise sanitaire, de booster leur sport. Le village, pas d'extension cette année au quai des Martyrs ni au Vieux-Port, sera ouvert ce samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 18h avec démonstrations, initiations et animations dans les stands et sur scènes. Lors de cette édition un hommage sera rendu à Hidetoshi Nakahashi, figure du karaté insulaire mais aussi international. Arrivé en Corse en 1976, il a rendu la discipline, alors encore confidentielle en Corse, très populaire. Si le pass sanitaire ne sera pas exigé, sauf pour les exposants, le port du masque sera lui obligatoire.

Football

Jérémy Choplin : boucler la boucle en « rouge et bleu »

Déclasser amateur après son passage au Mans, l'ancien défenseur du Sporting et de l'ACA a choisi de revenir dans l'île où il a ses attaches. C'est ainsi qu'il a accepté de relever un dernier challenge avec le GFCA...



Le regard droit, la poignée de mains franche, la simplicité et d'indéniables qualités humaines, Jérémy Choplin est dans la vie comme il est sur le terrain. À 36 ans, il a décidé avec sa famille, de boucler la boucle en Corse, où sont nés ses enfants et où son épouse a ses racines. Une logique, en quelque sorte, mais il s'agit, cette fois, du terminus pour l'emblématique défenseur. Entendez par là qu'au lendemain de sa carrière, il envisage de se reconverter dans l'île. Mais nous n'en sommes pas encore là. Un dernier challenge reste à relever, en « rouge et bleu » cette fois. Il sera, avec Yohan Bocognano et Olivier Pantaloni, l'un des rares joueurs à avoir porté les trois tuniques (SCB, ACA, GFCA). Tout un symbole pour un joueur à l'esprit club dans un univers footballistique dominé par l'argent... Fidèle à ses principes, Jérémy Choplin n'est

guère venu en touriste au Gaz. Contre qui il avait déjà joué. « Un club qui repart de zéro, explique-t-il, personnellement, j'avais, même si j'ai mes racines du côté du Mans, le désir de rentrer en Corse définitivement. Ma femme y a ses origines et mes jumeaux y sont nés durant mon parcours à l'ACA. Pour moi, il était temps de boucler la boucle. »

Une boucle insulaire débutée en 2010 avec le SCB pour quatre années. « Furiani, c'est Furiani, ajoute-t-il, il y a une ferveur que l'on ne retrouve pas ailleurs. J'y ai vécu quatre belles saisons, passant du National à la Ligue 1. Que de bons souvenirs ! »

Des souvenirs, Jérémy en a également connu

avec l'ACA. « Un super parcours et je me sentais franchement très bien dans ce groupe. C'est d'ailleurs avec l'ACA que j'ai marqué le plus de buts dans une saison. La première saison, on s'était sauvé de justesse. Et la deuxième, tout a été coupé en raison du Covid. En décembre, j'ai demandé à être prolongé mais on m'avait fait comprendre que l'on ne comptait pas sur moi la saison suivante. Le Mans s'est mis sur les rangs et je suis parti mais en bons termes. »

Enfin, c'est au moment où il s'y attend le moins, que le retour en Corse s'envisage. « J'avais contacté le Sporting et l'ACA pour un retour mais ils n'avaient pas donné de suites. Il y a eu aussi Bastia-Borgu, en National, mais l'affaire a tardé. J'ai songé à tout arrêter... Et le Gaz m'a demandé si je voulais bien donner un coup de main en N3. Bien sûr, j'ai accepté. »

Pour revenir en Corse, le défenseur n'hésite pas à être reclassé amateur. Mais le statut, bien sûr, importe peu. « Le GFCA est un club qui a passé, une histoire, une identité. Il repart de loin comme le Sporting. Je vais m'efforcer d'apporter ma pierre à ce nouvel édifice. Il y a un bon groupe et de bons jeunes. Cela s'est vérifié face à Istres, pourtant candidat à l'accession. La montée n'est pas une priorité. La poule est relevée avec Corte, l'ACA, Furiani, Cannes ou Endoume. L'essentiel est de bâtir progressivement le club... »

Une tâche à laquelle Jérémy Choplin compte bien contribuer...

• Philippe Peraut

Visitez notre site internet : www.journaldelacorse.corsica

DACIA
TOUT, SIMPLEMENT

LES JOURS + SIMPLES
DU 16 AU 20 SEPTEMBRE*



**NOUVEAU
DACIA DUSTER
À PARTIR DE
6€/JOUR⁽¹⁾**
Soit 180€/mois. LLD 49 mois sans apport.

GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM. Au premier des deux termes atteint.

Modèle présenté : Nouveau Dacia Duster Prestige ECO-G 100 4x2 avec option peinture métallisée à **7,49€/jour, soit 225€/mois⁽²⁾, sans apport.** (1) Exemple pour Nouveau Dacia Duster Essentiel ECO-G 100 4x2, hors options. 49 loyers de 180€/mois quel que soit le nombre de jours par mois (soit 6€ par jour pour un mois de 30 jours). (1)(2) Le cas échéant, loyer à l'arrondi supérieur. Locations Longue Durée, hors assurances et prestations facultatives, sur 49 mois pour un kilométrage maximum de 50 000 km. Sous réserve d'acceptation par Diac, SA au capital de 415 100 500 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand - Siren 702 002 221 RCS Bobigny. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Offres non cumulables, réservées aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valables du **01/09/2021 au 30/09/2021** pour toute commande d'un Nouveau Dacia Duster neuf. Voir conditions en points de vente et sur dacia.fr. **Gamme Nouveau Dacia Duster : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 4,8/7,0. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 125/141.** *Selon autorisation.

Dacia recommande Castrol

[DACIA.FR](http://Dacia.fr)

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

ENTREPRENEURS,



**CONQUÉRIR
C'EST GRANDIR**

Big
bpi france inno generation

7 OCTOBRE 2021
ACCOR ARENA - PARIS

#BIG2021
BPIFRANCE.FR

RCS 507 503 076

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation



AJACCIO - SANGUINAIRES

Les Rivages de Marinella

Du **T1** au **T4**
à partir de **165 500 €**

VUE MER
à 50 mètres de la plage
Place de parking inclus
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation



Une commercialisation exclusive **CENTURY 21**

CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | 04 95 21 18 00